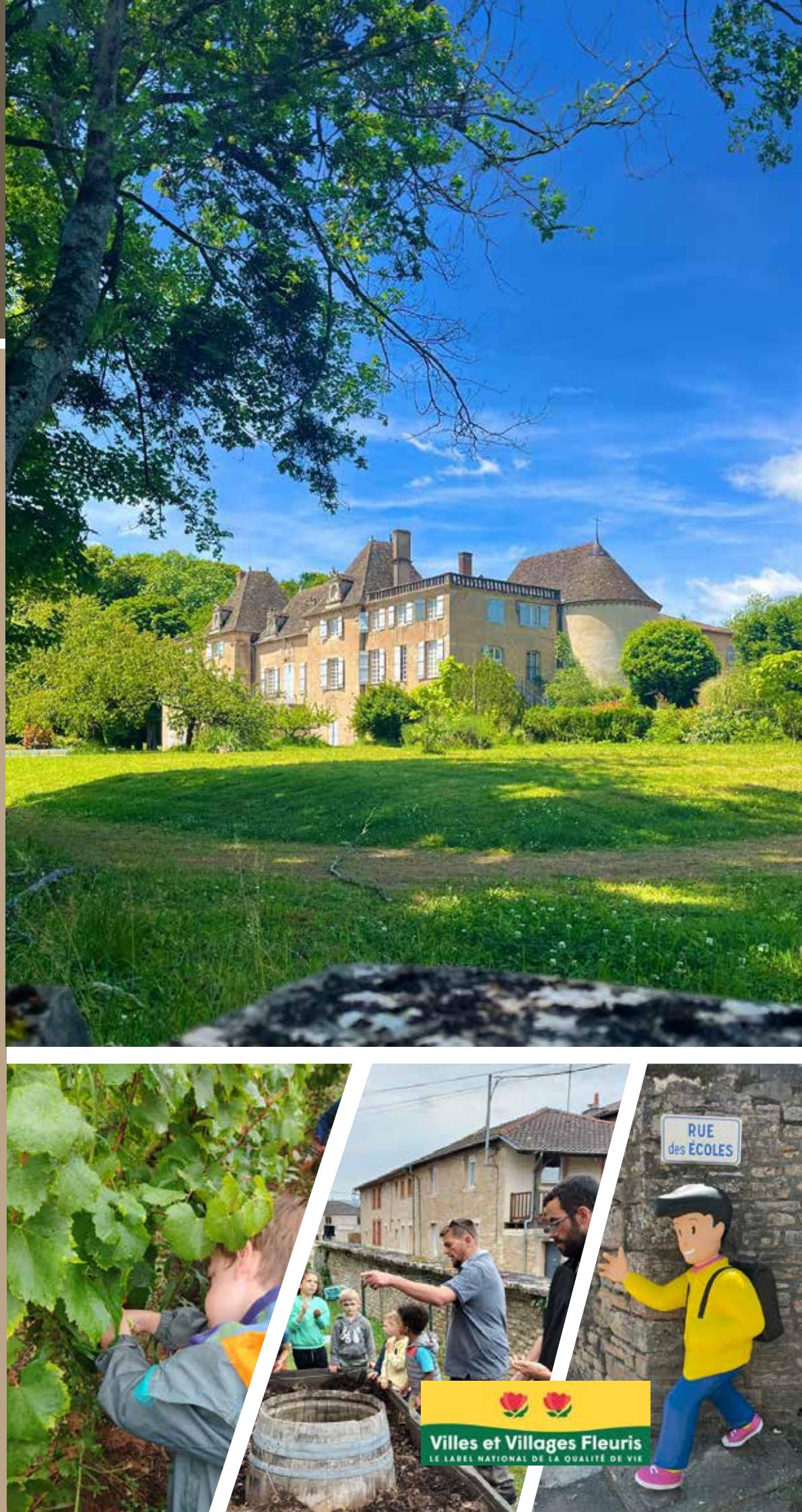


PRÉS S MUNICIPAL BULLETIN

Janvier
2026
Nr.121



SOMMAIRE

Mot du Maire 03

La Commune 04

Budget Communal 5

Cérémonies 6

- Vœux du Maire
- Cérémonies Commémoratives

Bâtiments Communaux 7

- Travaux 2025
- Travaux accessibilité Finalisés
- Ombrières ateliers communaux

Voirie 8

- Travaux 2025
- Inauguration Place du Bourg
- Piste cyclable RD45
- Sécurisation RD17 - Bilan

Ressources Humaines 10

- Départ en retraite Christine Toutan
- Secrétariat et Services Techniques

Affaires Scolaires 11

- Fin d'année scolaire 2024 2025
- Année scolaire 2025 2026
- Rafraîchissement Benoit
- Théâtre Scène Nationale

Développement Durable 14

- Journée de la transition écologique
- Bilan énergétique SYDESL
- Bilan du compostage
- Frelon Asiatique
- Jardin communal

Cadre de Vie 16

- Cabinets Médicaux
- Moustique tigre
- Repas des Ainés CCAS
- Journée du Patrimoine
- Décorations de Noël
- Fleurissement au carrefour Jyronnelles

N°121

Animations et Culture	19
- «Faites de la musique»	19
- Conscrits «classes en 5»	19
- Conscrits «classes en 6»	19
Communication	20
- Panneau Affichage Légal	20
- Site internet / Intramuros / Newsletter	20
Quelques moments forts	21

L'intercommunalité 23

- Mâconnais Beaujolais Agglomération	24
- SIVU Val Lamartinien	25
- Pôle d'Equilibre Territorial Rural	26
- Hameau de l'eau vive	27

Les Associations 29

- Ozanam - Château de Monceau	29
- Sou des Ecoles / Patronage Laïque	29
- Cercle de l'Amitié	30
- Chevigne Fête des Voisins	30
- Foyer Rural	31
- La BIB au quotidien	32
- Tarot Prisséen	32
- Théâtre Les Ateliers TPBS	33
- Théâtre La Compagnie TPBS	33
- Société de Pêche	34
- Archets pour un espoir	34
- Etoile Sportive Prissé Mâcon	35
- Association Cycliste Prisséenne	35
- Kiwanis	36
- Tennis	36
- Aide à Domicile en Milieu Rural	37
- Service de Soins Infirmiers A Domicile	37
- Don du Sang	38
- Garderie Périscolaire	38

L'information 39

- Elections municipales 2026	40
- Salles municipales	40
- Documents d'urbanisme	40
- Numéros d'urgence	40
- Calendrier des manifestations	41
- Etat civil	43
- Renseignements utiles	44
- Photo Classe 1966 1967	46

Bulletin communal de Prissé

1050 exemplaires

Directeur de publication

Pierre DESROCHES

Responsable de rédaction

André DEWERDT

Conception graphique

Agence Siclik.fr

Crédits photographiques

Mairie de Prissé / Freepink

Impression

Inore Groupe



Le mot du Maire

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Cet édito est donc le dernier de la mandature et la loi impose une période de réserve durant laquelle les élus en place ne doivent pas mettre en avant autre mesure les actions passées ni bien entendu faire état de projets à venir.

Dans ce bulletin figurent tout de même les informations communales relatives à cette année 2025, comme le budget, les opérations en cours ou terminées à savoir l'ombrrière photovoltaïque des ateliers municipaux, l'installation de l'Orée jardin haut en couleurs ainsi que l'arrivée de deux médecins supplémentaires dans les locaux acquis par la commune. L'occasion est donnée à l'agglomération d'évoquer les domaines qui relèvent de sa compétence. Les associations y trouvent place pour informer de leurs activités et, comme de coutume, les dernières pages présentent le calendrier des manifestations, l'état civil et tous les renseignements dont vous pourrez avoir l'utilité.

La période de réserve évoquée en introduction ne m'interdit fort heureusement pas de remercier très sincèrement mes collègues du conseil, très investis et qui permettent par leur soutien aux différents projets d'apporter matière à ce bulletin.

Je n'oublie pas nos 22 agents communaux qui, dans leurs domaines, assurent le service public, parfois mis à mal par des choix budgétaires nationaux.

Et surtout dans un contexte géopolitique inquiétant, je vous invite à participer nombreux aux actions mises en place par votre municipalité et associations.

« Le bonheur est souvent une affaire de proximité, une question de petits riens qui nous entourent et que nous savons savourer »
Pierre SANSOT, écrivain et philosophe.

*Bonne lecture et
bonne année 2026 à tous.*
Pierre Desroches





la commune



BUDGET COMMUNAL 2025

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 780 538 € et le budget d'investissement à 1 410 776 € après la décision modificative adoptée le 4 novembre et en terme de comptabilité publique.

Le budget pour les dépenses de fonctionnement reste impacté par la hausse du coût de l'énergie et les travaux d'entretien de bâtiments qui restent élevés. Les charges à caractère général sont en hausse de même que les charges de personnel. Les autres charges de gestion courante sont à peu près identiques.

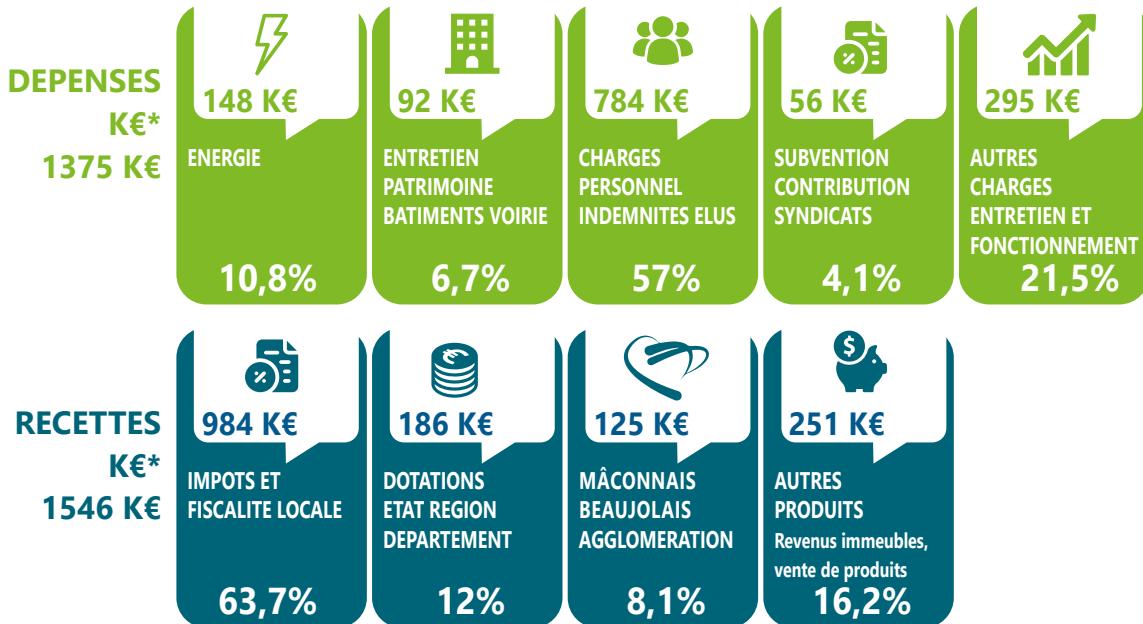
Les contributions aux syndicats intercommunaux sont subis, d'autres contributions au service départemental d'incendie et au service instructeur du droit des sols sont réglées par l'agglomération qui les déduit de notre attribution de compensation. Considérant que le revenu fiscal était suffisant, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition à l'identique de l'année précédente pour ce qui concerne la part communale. La priorité principale d'investissement est la création de cabinets de groupe de santé qui se traduit par l'acquisition de

deux appartements de la résidence «Terrasses de la Fontaine» nouvellement achetés à Demeures Access. La commune a réalisé les agencements nécessaires.

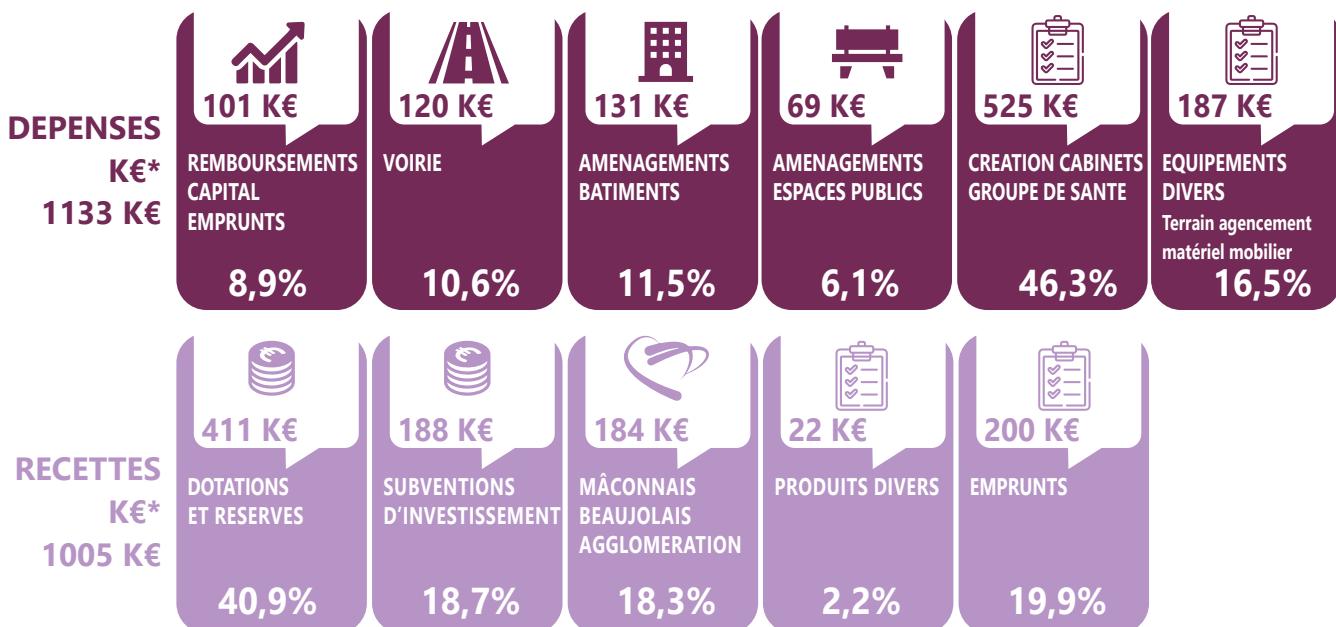
Ont également été réalisés :

- la mise aux normes de l'aire de lavage des ateliers municipaux par la création d'une ombrrière photovoltaïque et la mise en place d'un séparateur d'hydrocarbures,
- la poursuite des travaux d'aménagement, de sécurité et de mise en accessibilité des deux places du centre bourg,
- des travaux divers de réfection de la voirie,
- l'acquisition d'un nouveau broyeur pour le service technique,
- la finalisation des procédures de modifications du Plan Local d'Urbanisme,
- une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Chemin de la Terre au Cluseau.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



*1K€ = 1 000 €

BULLETIN MUNICIPAL DE PRISSE

■ CÉRÉMONIES

Voeux du maire



Le maire a présenté ses voeux à la population le 10 janvier 2025 à la salle des fêtes.

Après avoir évoqué le contexte national et international marqué d'une part par une situation politique instable et un équilibre

budgétaire précaire et, d'autre part, des conflits générateurs d'inquiétude, il a également évoqué le drame qui s'est conclu par le décès d'un jeune homme de 19 ans suite à une grave altercation au parc municipal. Puis le maire a remercié l'ensemble des personnes qui œuvrent au sein de nos associations et qui visent à ramener du lien et de la joie dans nos vies de tous les jours. Il a ensuite fait état des différentes réalisations qui ont jalonné l'année 2024 :



- giratoire RD89 – RD45, sécurisation RD17, modification du sens de circulation en centre bourg, travaux de voirie,
- réaménagement place du bourg,
- mise en accessibilité de nos bâtiments publics,

- remplacement d'éclairages publics vétustes par des procédés LED, et a fait part des projets envisagés en 2025.

Enfin, le maire a souhaité une bonne année aux personnes présentes sans oublier celles qui sont dans la douleur ou le besoin et a conclu en invitant l'assistance à partager le verre de l'amitié.



Commémorations

19 mars, 8 mai, 11 novembre

Les 19 mars, 8 mai et 11 novembre 2025, habitants, écoliers et élus de Prissé se sont rassemblés place du souvenir pour se rendre en cortège au parc municipal afin de commémorer :

- **Le 19 mars**, souvenir et recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc,

- **Le 8 mai**, célébration de la victoire des alliés sur le nazisme en 1945 et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe,

- **Le 11 novembre**, commémoration de l'Armistice de 1918, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale, l'une des plus meurtrières de l'histoire, laissant des millions de morts et de blessés.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi de la lecture par le Maire du message commémoratif et de la minute de silence, la Marseillaise a clôturé les cérémonies et un vin d'honneur a été servi en salle communale.



■ BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les travaux programmés au titre de l'exercice 2025

Au cours de l'année 2025, des travaux ont été réalisés dans nos bâtiments communaux :

Au Groupe Scolaire : les murs et les portes des bâtiments sanitaires Nord et Sud ont retrouvé de nouvelles couleurs, les six fenêtres du bâtiment sanitaire Nord et son local ont été remplacées. A la bibliothèque, des volets roulants PVC ont remplacé les volets bois.

Dans les locaux attribués à l'Institut Médico-Educatif, 6 stores vénitiens ont été remplacés sur les fenêtres Sud et Ouest. Les WC publics ont été rafraîchis à la suite à la suite de détériorations. Divers autres travaux ont permis de maintenir le patrimoine bâti communal en état, et d'assurer un suivi de conformité à la sécurité.

Des travaux prévus au budget 2025 seront réalisés sur 2026 :

Le toit collatéral (bas-côté Nord) de l'église, sera refait pour les vacances d'avril (Report sur budget 2026). Le coût total estimé s'élève à 23 569,58 euros. Le toit de la salle des fêtes sera démoussé dans le début de l'année 2026.



Travaux accessibilité finalisés

Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux

Les quatre tranches du programme d'accessibilité : salle des sports, espace polyvalent - ADMR - mairie, groupe scolaire, bibliothèque et église ont été clôturées en 2025.

Les travaux réalisés dans les différents bâtiments communaux :

- Mise en conformité des accès pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), depuis les places de parking PMR à chaque entrée de bâtiment (signalétique et signalisation des parkings PMR, rampes d'accès, cheminement, éclairage, bandes de guidage),
- A l'église le sens d'ouverture de la porte d'accès sud a été inversé, et une porte automatique a été mise en place à l'intérieur,
- A la salle des fêtes, le sens d'ouverture des portes d'accès à la salle principale a été inversé.



Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap)	Coût Réel de l'opération TTC	Fournisseur	Subvention	Charges restantes à la Commune
1 ^{ère} Tranche ---> 2017 Salle des Sports	68 484 €	Etat ---> FSIPL	15 720 €	52 764 €
2 ^{ème} Tranche ---> 2019 Mairie, Espace Polyvalent et ADMR	71 207 €	Etat ---> DETR	16 854 €	54 353 €
3 ^{ème} Tranche ---> 2022 Groupe Scolaire	68 612 €	Etat ---> DETR Conseil Départ. 71	27 931 €	40 681 €
4 ^{ème} Tranche ---> 2024 Bibliothèque et Église	42 484 €	MBA	12 192 €	30 293 €
	250 788 €		72 697 €	178 091 €

■ BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ombrière photovoltaïque des services techniques



Pour répondre aux normes sanitaires la commune se devait de couvrir l'aire de lavage des services techniques et de mettre en place un séparateur d'hydrocarbures.

Après réflexion, les élus ont décidé la construction d'un hangar non fermé d'une surface plus importante que l'aire de lavage, permettant la mise à l'abri de divers matériels et dont la toiture accueillera un ensemble de panneaux photovoltaïques.

Ainsi une structure métallique d'environ 220 m² a été créée en prolongement des ateliers municipaux supportant pour partie

60 panneaux photovoltaïques. La production d'électricité estimée à 30 000 kWh par an sur 20 années sera autoconsommée par répartition dans divers bâtiments communaux. Le surplus sera revendu au prix du marché.

Le séparateur sera installé sur le parking des ateliers.

Coût global de l'opération 90 000 euros TTC environ subventionnée à hauteur de 17 132 euros par l'Etat et 21 749 € au titre des Fonds de concours de l'agglomération.

■ VOIRIE

Les travaux de voirie prévus pour l'année 2025 ont été entièrement réalisés au mois de juillet.

Ils concernaient les rues et chemins recensés par la commission : route des Jyronnelles, chemin de Mont, chemin des Pommiers, chemin de Narbonne, place du Souvenir, chemin du Lavoir (à Montagny), sentier pédestre à la Beugnonne, chemin agricole la Crouze, chemin du Mont de Milly (suite à une dégradation routière), busage d'un fossé chemin de la Beugnonne.

Après accord du conseil municipal, ces travaux ont été effectués par la société Eiffage pour un montant de 66 786,88 € TTC et par l'entreprise Rappez, pour un montant de 5 044,80 € TTC.



Inauguration Place du Bourg



Après plusieurs mois de travaux, la place du Bourg rénovée et réagencée a été inaugurée le 11 juillet 2025 en présence des représentants des différents financeurs, de membres du conseil municipal et des services techniques, des représentants des entreprises intervenantes, et d'administrés prisséens.

M. Pelletier (maître d'oeuvre du cabinet 2AGE) et M. le Maire de Prissé ont tout d'abord présenté le déroulé du projet. Puis l'ensemble des présents se sont rendus sous le préau de l'école afin d'assister aux différents discours qu'ont prononcé :

- Monsieur Pierre Desroches, Maire de Prissé,
- Monsieur Jean-Patrick Courtois, Président de Mâconnais Beaujolais Agglomération,
- Monsieur Patrick Desroches, Conseiller Départemental de Saône et Loire – Canton d'Hurigny,
- Madame Marie Mercier, Sénatrice de Saône et Loire,

- Monsieur Benjamin Dirx, Député de la 1ère circonscription de Saône et Loire
- Madame Salwa Philibert, Directrice de cabinet du Préfet de Saône et Loire et sous-préfète.

Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique inauguration. Si les retours sur cette rénovation sont positifs, gageons qu'une fois que la végétation aura définitivement pris sa place, cette espace de verdure remplacera avantageusement l'ilot minéral précédemment existant.

Enfin, il est à noter que ce réagencement s'est accompagné d'un nouveau sens de circulation pour la rue des Grands Cours, celle-ci étant désormais en sens unique depuis la place du bourg en direction du cimetière.

PRISSE

Urbanisme : les travaux s'achèvent

L'essentiel des travaux de la place est réalisé et les dernières modifications ne changeront pas l'aspect général.

Une fontaine doit encore prendre place là où, autrefois, se dressait l'une des pompes du bourg.

Les échos recueillis sont flatteurs, d'une belle unanimité pour la façade en trompe-l'œil, à quelques critiques des automobilistes contraints à ralentir lorsqu'ils arrivent de la Poste.

Ralentir... voilà bien à la fois le problème et sa solution.

Et dans quelques années, lorsque la déviation sera enfin mise en place pour de bon, la circulation devrait s'effectuer plus facilement.

Il nous a paru intéressant de comparer les lieux tels qu'ils se présentent actuellement et un ci-

ché pris juste avant que commencent les travaux de démolition de l'ancienne épicerie, il y a quelques années.

On avait un peu oublié l'étroitesse du passage entre la boucherie et l'épicerie, où plus d'un écolier, plus d'une ménagère ont tremblé au passage d'un poids lourd !

Même les touristes peuvent maintenant s'asseoir sur le banc de la place pour regarder vivre le village ; mais le pauvre, il risque d'avoir quelque mal à se réchauffer cet hiver, vêtu seulement d'un polo.

A moins que la porte entrouverte de la cave voisine ne l'invite à entrer pour se réchauffer un peu.



Place du Bourg à la fin des années 1960

Itinéraire cyclable Bussières-Prissé

Dans le respect du schéma des itinéraires cyclables du quotidien qui s'inscrit dans le programme « Tous à vélo » initié par le département de Saône et Loire, une liaison a été créée sur la RD45 entre les communes voisines de Bussières et Prissé.

Fortement soutenu par les deux conseillers départementaux de notre canton Carine Lalanne et Patrick Desroches, ce projet visant à sécuriser et inciter à l'usage du vélo pour les déplacements de tous les jours que ce soit pour se rendre au travail, conduire les enfants à l'école ou faire ses courses, a donc conduit à la création sur 2 kms environ de deux bandes cyclables de part et d'autre de la RD45.

Cette initiative a été rendue possible par la création du giratoire au niveau du Super U et permettra l'accès en toute sécurité aux commerces prisséens et la liaison avec la voie verte pour un prolongement vers Cluny ou Mâcon.



Bilan test de sécurisation de la RD17

Les usagers de la RD 17 se rendant à Mâcon en voiture le savent bien, cette route, extrêmement fréquentée s'avère très dangereuse que ce soit aux heures de pointe ou aux heures creuses par des excès fréquents de vitesse. Pour preuve si besoin était, deux accidents successifs entraînant la mort de deux personnes ont récemment eu lieu à proximité du carrefour entre Chevagny-les-Chevières et la RD17.

Ainsi, pour répondre à la demande des élus de la commune de Chevagny-les-Chevières fortement appuyée par les élus prisséens, une étude a été menée par les services du département visant à étudier les améliorations possibles sur le tronçon allant du giratoire des Deux Roches à Prissé à celui de la Massonne à Charnay-les-Mâcon.



Un test a été mis en place sur trois mois avec pose de balises à différents carrefours du tronçon conduisant à un bilan au terme de l'essai ainsi qu'une consultation des habitants. Si ce bilan a montré des améliorations par rapport à l'état initial, il s'est toutefois avéré insuffisant par rapport à l'enjeu sécuritaire attendu.



De nouvelles pistes d'aménagement sont étudiées par les services du département.

RESSOURCES HUMAINES

Personnel communal



Chantal Burdeau, Sonia Bobillon, Christine Toutan, Evelyne Pernin



Julie Da Fré



Aubin Lartaud

Le 1er octobre 2025, Christine Toutan a quitté ses fonctions au secrétariat de mairie pour profiter d'une retraite bien méritée. Le conseil municipal de Prissé, ainsi que les membres de l'amicale du personnel lui ont adressé leurs plus sincères remerciements pour son dévouement et souhaité une retraite riche en projets personnels et en moments de détente lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 22 octobre dernier.

Christine Toutan a débuté sa carrière le 14 avril 1998 en tant que secrétaire de mairie à Milly-Lamartine. Elle rejoint la mairie de Prissé en décembre 2007, pour compléter son temps de travail à hauteur de 10h30 par semaine et assurer l'accueil des administrés et la gestion comptable des recettes.

Pour assurer la continuité du service, Julie Da Fré a pris ses fonctions dès le 1er septembre 2025. Ancienne ATSEM de la commune, elle a engagé une reconversion professionnelle pour exercer le métier de secrétaire de mairie. Recrutée par les deux collectivités sur les postes précédemment occupés par Christine Toutan, elle intervient à Prissé à raison de 10h30 hebdomadaires, au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe. La municipalité souhaite une belle réussite à Julie Da Fré dans ses nouvelles fonctions.

Depuis le 1er avril 2025, Aubin Lartaud a rejoint l'équipe technique de la commune en tant qu'adjoint technique à temps complet.

Il remplace Charles Briday, parti vers une autre collectivité. Il occupe son premier poste fixe après des emplois saisonniers dans d'autres communes. Ses principales missions sont l'entretien des voiries et espaces publics, le nettoyage et la maintenance des locaux et équipements communaux et la participation à la préservation du cadre de vie, dans une démarche écologique et paysagère. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne prise de fonction.

■ AFFAIRES SCOLAIRES

Fin d'année scolaire 2024-2025

Tout au long de l'année, les élèves ont participé à de nombreuses activités :

- Les maternelles ont assisté au spectacle « Là-haut sur la montagne », proposé par la commune en partenariat avec la Scène Nationale,
- Le carnaval a réuni les élèves autour d'ateliers et d'un Monsieur Carnaval réalisé par les maternelles puis brûlé en sécurité,
- Les GS, CP, CE1 se sont immergés dans un univers vibrant avec différents instruments grâce au conservatoire de Mâcon,
- Les GS, CP et CE1 ont participé à de la gymnastique et des jeux d'opposition,
- Les maternelles, CP et CE1 ont réalisé des plantations avec les enseignantes, ATSEM et agents communaux,
- Les CE2 ont participé à un cycle handball,
- Les CM1 et CM2 ont décoré des structures installées sur les grilles de l'école,
- Les CM2 ont conclu leur cycle d'escrime avec une séance à la salle des Saugeraies, encadrée par le maître d'armes Denis Chopard, fidèle intervenant depuis 30 ans,
- Les CM2 ont suivi le programme « Savoir rouler à vélo » avec le concours de MBA,
- En fin d'année, les CM2 ont chanté pour l'événement prisséen « Faites de la musique » et ils ont reçu un livre pour leur entrée en 6ème,
- Un projet artistique soutenu par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), axé sur l'archéologie a été proposé aux écoles de Prissé, Fuissé et Vergisson,
- À Noël, tous les enfants ont assisté au spectacle offert par le Sou des écoles.

Budget scolaire

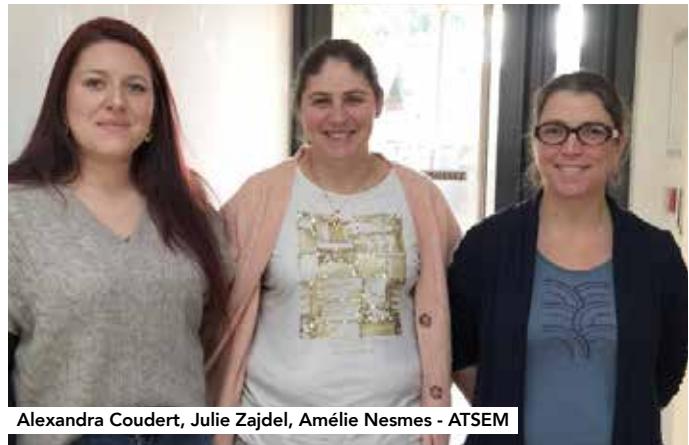
Le budget de fonctionnement a été reconduit :

- 44 € par élève,
- 257 € par classe,
- 849 € pour le poste de direction, la pharmacie scolaire, le matériel sportif et les photocopies.

Classe orchestre

Une convention entre l'école, la mairie et MBA permet la création d'une classe orchestre.

À la rentrée 2025, les CM1 ont débuté l'apprentissage d'instruments (trombone, cor, tuba, percussions, ...), qui se poursuivra en CM2.



Alexandra Coudert, Julie Zajdel, Amélie Nesmes - ATSEM



Christine Vignier - agent service cantine

Personnel

Trois ATSEM ont quitté l'école pour une reconversion : Julie Da Fré, Samantha Farrus et Cynthia Gamet. Nous les remercions pour ces années passées à seconder les enseignantes et s'occuper des petits Prisséens. Elles sont remplacées par Amélie Nesme, Julie Zajdel et Alexandra Coudert.

A la cantine, Christine Vignier rejoint l'équipe.

Rentrée scolaire 2025-2026

143 élèves sont accueillis, répartis ainsi : PS 12 • MS 15 • GS 28 • CP 14 • CE1 20 • CE2 15 • CM1 20 • CM2 19

La commune accueille toujours le RASED, la brigade de remplacement et l'IME d'Hurigny, avec cette année une inclusion renforcée par des activités conjointes dans les autres classes.

Garderie et cantine

La garderie reste très fréquentée. La cantine enregistre une légère baisse mais poursuit ses efforts pour proposer davantage de produits bio, locaux ou issus d'exploitations HVE (Haute Valeur Environnementale), en lien avec « Terroirs de Saône-et-Loire ».



La classe orchestre



Activités scolaires 2025 - 2026

Les principales actions menées au 1er trimestre 2025 ont été :

- Vendanges pour les petits,
- Semaine du goût,
- Tournoi de tennis des CE2,
- Début du cycle d'escrime pour les CM1-CM2,
- Opération « Nettoyons la nature »,
- Mise en place de la classe orchestre,
- Journée bleue de sensibilisation au harcèlement.

Autoévaluation de l'école

Une autoévaluation – à périodicité quinquennale – a été menée avec les enseignants, ATSEM, personnels de cantine et garderie, parents élus, IME, DDEN et élus municipaux.

Les objectifs visent à identifier les points forts de l'école et les axes d'amélioration. Une évaluation externe aura lieu en janvier 2026.



Rafraîchissement de Benoit

Bonjour à tous !

C'est moi, le bonhomme du carrefour, celui qui veille chaque jour sur les écoliers devant l'école. Eh oui, vous m'avez sans doute remarqué : tout beau, tout propre, prêt pour une nouvelle année scolaire !

Pendant l'été j'ai eu droit à une belle séance de relooking : un coup de pinceau, un grand nettoyage et même une nouvelle paire de baskets toutes neuves ! Je me sens plus en forme que jamais pour protéger les petits et rappeler la prudence aux grands. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont pris soin de moi :

- Le tabac de la place – Chez Eric et la société Dupont, qui ont généreusement sponsorisé mon rafraîchissement,
- Et Mylène, grâce à qui mes pieds chaussent désormais du neuf !

Grâce à vous tous, je suis prêt à assurer ma mission : faire traverser les enfants en toute sécurité et sourire aux passants.



Les Territoires et le Théâtre, Scène Nationale de Mâcon

Les communes du Val Lamartinien ont décidé de poursuivre l'offre des spectacles pour les écoles, avec le Théâtre Scène Nationale, afin de donner l'opportunité aux enfants, d'assister à des représentations de genres différents. Elles ont accepté la proposition d'un spectacle tout public en soirée à la salle des fêtes de Bussières.

Pour l'année 2025, la commune a accueilli dans la salle des fêtes, le lundi 24 mars, la représentation « Là-haut sur ma montagne » destinée aux plus petits : c'est l'histoire de la rencontre entre un berger et un ours. Le berger est de retour là-haut sur la montagne, une étrange présence le scrute, l'observe, s'approche, l'imiter, se moque de lui. Un musicien-chanteur et un danseur vont raconter sans paroles mais en musique, en chanson et en mouvement cette rencontre ...

La seconde représentation « Le voleur d'animaux » a eu lieu le 2 avril à Bussières, ce fut une première collaboration en soirée à l'adresse du tout public.

C'était un récit autobiographique, touchant, qui raconte une adolescence face à la violence d'un système fait de normes et de normalités. Le spectacle se vit en paroles et en dessins. En traçant ses rêves et ses jardins secrets, le personnage sème l'espérance.

Pour 2026, deux nouvelles propositions de spectacle :

- « Les forces rondes » pour les maternelles et CP au mois de mars : théâtre d'images sur vélo,
- « Longueur d'ondes » : un spectacle tout public à partir de 14 ans sur le sujet des premières radios libres, qui sera présenté au cours de la dernière semaine du mois de janvier à 20 heures, le lieu est à définir.



PARTNER
informatique

RV
RESTAURANT - BOUTIQUE BRÛLERIE
RENDEZ-VOUS DES 2 ROCHES

Rond Point des 2 Roches - 71960 PRISSE
03 85 32 51 43

boutique@lerendezvousdes2roches.fr
facebook.com/lerendezvousdes2roches

horaires
mardi à samedi / 9 h / 19 h

SAS
DUCLUT
ET FILS

ELECTRICITE GENERALE - AEROTHERMIE - GEOTHERMIE
01570 FEILLENS - Tél. 03 85 30 06 81

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Journée de la transition écologique

La quatrième édition de la journée de la transition écologique s'est déroulée le 23 février dernier sous son format habituel. Ainsi les visiteurs ont pu retrouver les stands phares tel celui offrant la possibilité de greffer et emporter des variétés d'arbres fruitiers anciens ou encore celui permettant d'échanger des graines de fleurs et légumes anciens ou non qui raviront les jardiniers amateurs. Au gré de la visite toutes sortes de rencontres étaient possibles avec les associations œuvrant dans le domaine de la transition écologique. Les jeux pour enfants proposés par l'association « Allez on joue » et la restauration servie par le tennis club prisséen font partie des animations récurrentes de la manifestation.

Deux conférences étaient comme chaque année à l'ordre du jour et c'est un public vivement intéressé qui a pu prendre des informations auprès de Brice Jacob, conseiller au PETR sur les méthodes et aides possibles en matière de rénovation énergétique de l'habitat, et ensuite découvrir les contraintes mais surtout les bienfaits pour l'environnement de la viticulture biologique auprès du viticulteur de Verzé, Nicolas Maillet. La manifestation est reconduite cette année le 1er mars.



91 rue de la Boissière
71960 PRISSE

CARROSSERIE DU VAL DE SAÔNE

06.79.52.17.01 carrosserie-du-val-de-saône@orange.fr

Thierry Messerli
MENUISERIE - AGENCEMENT

125 Z.A.C en Darèze - 71960 LA ROCHE-VINEUSE
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72
menuiseriemesserli@orange.fr - www.menuiseriemesserli.fr

20 Pl. de l'Église
71960 Prissé
03 85 20 74 59

INSTITUT ÉVASION
détente & relaxation

Bilan Energétique 2024 par le SYDESL

Le bilan énergétique (Électricité et gaz) de notre collectivité pour l'année 2024, a été présenté par notre conseiller en énergie partagé du SYDESL aux membres des commissions développement durable et bâtiments le 10 Juin 2025 : bilan des consommations d'énergie du patrimoine bâti de la commune et de l'éclairage public basé sur l'analyse des factures.

Focus patrimoine bâti

Le secteur patrimoine bâti enregistre une baisse des consommations et des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence (2012), -14% en électricité et -41% en gaz naturel, mais une hausse de 13% des consommations par rapport à 2023.

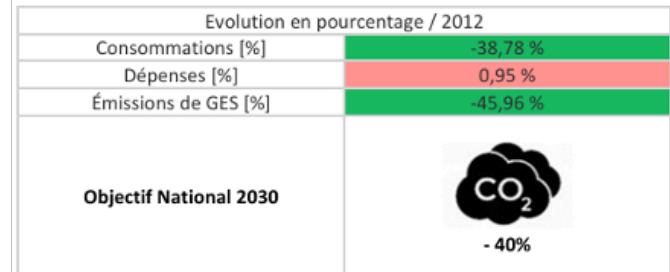
Les dépenses sont orientées à la hausse sur la même période.

Focus secteur Éclairage Public

L'évolution est très satisfaisante avec une réduction importante des consommations et des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence (2012), -67%.

Cette baisse s'explique par le passage à la technologie LED pour une partie des luminaires.

En vision globale – secteurs patrimoine bâti + éclairage public



Tous secteurs confondus, ce bilan 2024 fait ressortir une diminution des consommations et des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence (2012). Les dépenses augmentent sur la même période, les tarifs de l'énergie ayant subi une inflation, en particulier l'électricité en 2024.

Bilan du compostage

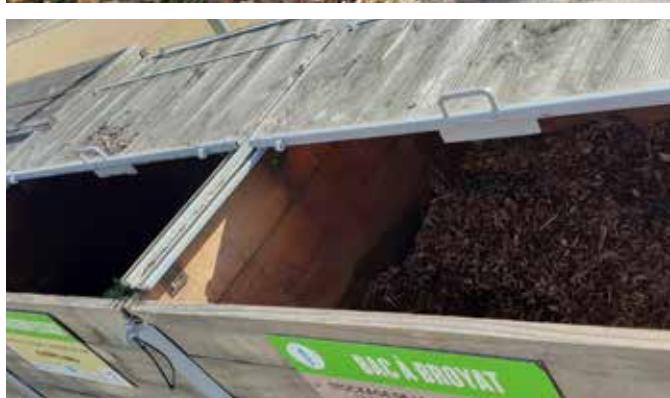
Mis à disposition par Mâconnais Beaujolais Agglomération par convention avec la commune, le composteur installé près des locaux des services techniques compte désormais plus d'une année de fonctionnement.

Le bilan est positif puisque nombre d'habitants de proximité et de quartiers plus éloignés ont pris l'habitude d'y déposer leurs biodéchets, indiquant l'utilité de ce service. Et si certains riverains avaient exprimé des craintes anticipées quant à la propreté du site voire la présence à venir de rats, celles-ci ont été vite levées.

Il faut dire que la proximité des locaux des agents techniques permet à ces derniers de veiller régulièrement à la qualité et à l'équilibre des apports et à l'entretien des bacs de compostage.

Au total, ce sont 5 m³ de biodéchets qui ont été déposés pour une production de 500 l de compost.

Le compost obtenu est utilisé pour les plantations communales. Nous invitons celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de disposer d'un composteur individuel à utiliser cette opportunité.



Le frelon asiatique

Le frelon asiatique : une stratégie nationale de lutte

Le frelon asiatique à pattes jaunes (*vespa velutina nigrithorax*) vient de Chine. Il a été découvert dans le sud-ouest de la France vers 2004. Désormais en 2025, il est présent dans toute la France, y compris dans notre région.

Il représente une réelle menace pour la pratique de l'apiculture, car il est un grand prédateur d'abeilles. Si certaines abeilles, comme les asiatiques, réussissent à se défendre contre ces frelons, les abeilles européennes, elles, n'ont pas cette capacité de défense.

Le frelon asiatique n'est pas un danger sanitaire pour l'humain, seule une piqûre est douloureuse, mais pas dangereuse. Le danger survient généralement au-delà de 50 piqûres. Evidemment, pour les personnes allergiques, c'est autre chose : une seule piqûre est suffisante et nécessite d'aller à l'hôpital.

Comment le reconnaître ?



Facilement :
du fait d'un thorax très sombre brun noir, tranchant avec une face, une extrémité de l'abdomen et des 6 pattes, jaunes orangés.



Ou par son nid :
construit dans des endroits abrités, buissons, haies, ruches vides ou sous les bords de toit.
Il grossit rapidement et peut atteindre jusqu'à 1m de haut et 80 cm de diamètre.

Quelles précautions prendre en cas de présence d'un nid ?

Avant tous travaux dans votre jardin, vérifiez qu'un nid n'est pas installé dans un buisson ou une haie. Regardez notamment qu'il n'y ait pas un va-et-vient de frelons.

Un frelon isolé ne vous piquera pas si vous n'essayez pas de le tuer ou de le repousser brusquement. Sa réaction à votre contact sera généralement la fuite. Attention à ce qu'il ne se prenne pas dans vos vêtements ou cheveux.

Respectez une distance de sécurité de 5 m du nid. Ne pas tenter de le détruire vous-même. Si vous avez dérangé la colonie et que des frelons volent autour de vous, ne fuyez pas, arrêtez de bouger et fermez les yeux si besoin. Ils se calmeront rapidement et vous pourrez vous éloigner calmement.

La stratégie nationale de lutte :

Réalisez le signalement sur le site lefrelon.com

Cliquez sur l'adresse du site ou flashez le QR Code ci-contre

Informez la mairie

Bon à savoir

La mairie possède la liste et les coordonnées des organismes agréés pour la destruction du nid.

Jardin communal

Pour raisons personnelles, le maraîcher installé sur le terrain communal de l'impasse Jouvence a cessé son activité en début d'année. Pour le remplacer, la commune a répondu favorablement à la candidature de Mme Elodie Maréchal, souhaitant prendre la suite sur une formule de productions bio variées de petits fruits, fleurs et maraîchage.

Installée début mai, Mme Maréchal a déjà pu aménager une partie du terrain pour proposer à une clientèle de plus en plus nombreuse de cueillir des fraises et confectionner des bouquets de dahlias. La production s'étoffera pour la prochaine saison d'autres variétés de fleurs ainsi que d'autres petits fruits plantés cet automne.

La construction de serres et l'utilisation de la totalité de la surface du terrain permettront de lancer une production maraîchère tout en élargissant la période de récolte.

A l'invitation de la gérante l'inauguration des lieux s'est déroulée le 20 septembre en présence des élus, du conseiller départemental du canton et des clients. Plusieurs ateliers créatifs proposaient leurs réalisations ce jour.

N'hésitez pas à vous rendre sur place pour acheter ou simplement flâner au milieu des fleurs. **L'Orée jardin haut en couleurs, 95 Impasse Jouvence.**



■ CADRE DE VIE

Cabinets médicaux



Suite au départ de trois médecins généralistes sur le périmètre du Val Lamartinien, et alors que nombre d'habitants se trouvaient déjà sans praticien, il convenait de réagir au plus vite pour combler ces départs.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre maires du secteur pour étudier la possibilité de créer ensemble un cabinet susceptible d'attirer plusieurs généralistes. Malgré la bonne volonté de tous, cette solution n'a pas pu être menée à terme en raison de difficultés administratives incontournables.

La commune a donc décidé d'envisager seule de tenter de combler ce déficit. Ainsi, profitant de la construction en cours

des bâtiments abritant le projet « Les Terrasses de la Fontaine », l'achat de deux logements en rez-de-chaussée a été voté par le conseil. Ceux-ci ont été jumelés et abritent désormais quatre cabinets médicaux. Les deux médecins et la sage-femme déjà présentes sur la commune ont intégré les nouveaux locaux et ont été rejoints par deux nouvelles consœurs. Le coût total de l'investissement pour la commune avoisine les 500 000 € TTC. Celle-ci bénéficie de subventions de l'Etat à hauteur de 103 243 € et de 100 000 € au titre des fonds de concours attribués par l'agglomération. La commune a souscrit un prêt de 200 000 € qui sera couvert par les loyers perçus.

Moustique tigre

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe chez nous de mai à novembre. La larve se développe dans l'eau stagnante, elle s'accroche à des paroies lisses (pneu, soucoupe, support parasol). Il est donc important de vider tout récipient au moins une fois par semaine afin de stopper sa prolifération.



CCAS – Repas des Aînés

Une nouvelle fois le CCAS a offert un moment convivial à nos aînés le dimanche 7 décembre à la salle des fêtes de la commune, associant le plaisir d'un bon repas à celui d'agréables échanges.

Le menu servi par le traiteur Mille & 1 Saveurs de Mâcon a été très apprécié par les 116 convives présents, les aînés de ce banquet ont été mis à l'honneur. L'animation était assurée par l'artiste MARINEA (Marine de Monteclain).

Pour les personnes qui n'ont pas participé au banquet, et qui ont émis le souhait, un colis de Noël en provenance de la société EYMET Village dans le Gers, leur a été distribué par les différents membres du CCAS, au cours d'une petite visite.



Journées du Patrimoine 21 septembre 2025

En partenariat avec l'association Ozanam qui gère le château de Monceau, la municipalité de Prissé a convié tous les habitants à partager leur pique-nique dans le parc du château. A cette occasion elle a offert l'apéritif à tous ceux qui étaient présents afin de partager un moment convivial et de faire parfois connaissance avec de nouveaux habitants. Malheureusement, la météo du jour ne nous a pas été favorable, situation identique à l'année précédente. Ainsi les responsables de l'association nous ont aimablement prêté la salle à manger des résidents afin de passer un agréable moment pour le pique-nique. Au cours de la journée, la visite guidée des lieux était proposée à différents groupes. La date du pique-nique est donc à retenir lors des journées du patrimoine, nous souhaitons que les habitants de Prissé inscrivent cette date dans leur agenda.



Décorations de Noël

Comme chaque fois, tout au long de l'année, nos services techniques ont confectionné les décors de Noël et les ont mis en place dès début décembre afin de participer à la magie de la fête.



Fleurissement

De nouveaux arbres (pin, érable, tilleul, murier à fleurs, tulipier) ont été plantés au parc municipal et à l'école.

Les jardinières à l'école ont été remplacées par des fleurs en résine peintes par les enfants.

Le réaménagement des massifs du carrefour des Jyrondelles a permis de découvrir une nouvelle voie ferrée abandonnée fleurie par de la sauge.

Ces différents investissements ont permis à notre commune de conserver la 2ème fleur au classement « villes et villages fleuris ».



Chemin de la Terre au Cluseau
pont point des 2 Roches 71960 Prissé
www.from2roches.com

Tél. : 03 85 36 93 87 - from2roches@orange.fr



Z.A. Pré de Lit
71960 PRISSE
yann@df71.fr

03 85 34 13 96
06 27 75 57 31

Depuis plus de 40 ans à votre service !

■ ANIMATIONS ET CULTURE

Faites de la musique

La municipalité avait décidé de reconduire la 5ème édition de « Faites de la musique ! », le 13 juin 2025 au parc municipal. Elle s'est associée au Sou des écoles de Prissé pour la partie buvette et restauration. Cet évènement a permis de rassembler les habitants dans une ambiance festive.

En première partie, les enfants des écoles des classes de CM1, CM2 ont interprété quelques belles chansons grâce à leur directeur d'école qui les accompagnait à la guitare.

Puis un de nos musiciens locaux, Jean-Yves, a fait une jolie prestation au clavier et au chant.

Comme l'année dernière Béatrice Di Domenico a enchaîné en animant un karaoké, où chacun pouvait s'exprimer et révéler ses talents, les enfants ont pu participer à ce moment musical.

En déambulation s'est produit un joueur de cornemuse, un accordéoniste JM Mantillet, qui a également agrémenté la soirée par de la musique rétro, style musette.

Puis avec l'aide de SIBE MUSIQUE qui a sollicité des groupes différents, se sont succédé : le groupe BUZZ et sa musique pop rock des années 70, ce dernier a beaucoup plu, et était en alternance avec AMIGO, Gilles 100% Johnny et enfin la formule HELLO DUO années 80, rock madison, variétés internationales.

Chacun a pu apprécier les différents styles musicaux proposés et le concours du Sou des Ecoles a permis au public de se désaltérer et se restaurer. Rendez-vous le 5 juin 2026 au parc municipal pour la 6ème édition !



Journée 70 ans « Classe en 5 »

Faute de fête des classes en 5 à Prissé cette année, et à l'initiative de Christine Benoit et Roger Bernigal, une vingtaine de conscrits accompagnés de leurs conjoints se sont rassemblés le samedi 29 novembre au restaurant de La Patte d'Oie, une journée de re-

trouvailles, de joie, d'échanges, d'anecdotes, le tout dans une super ambiance. Celle-ci s'est terminée au bowling où chacune et chacun ont fait valoir leurs talents.



Conscrits « Classe en 6 »

Les conscrits s'organisent pour une journée de convivialité et de fête.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître au 06 84 71 49 67 ou 06 63 11 65 36



■ COMMUNICATION

Affichage Légal dématérialisé

L'affichage légal se définit comme la publication des documents et des communications que les institutions républicaines doivent réaliser à destination des citoyens.

Les mairies, entre autres, sont dans l'obligation de rendre accessibles certains actes et documents à leurs administrés. Elles sont tenues, par exemple, d'afficher leurs comptes rendus de conseils municipaux, les actes d'état civil ou les décisions d'urbanisme.

Jusqu'à présent, l'affichage légal s'effectuait traditionnellement plutôt en mairie ou encore sur des panneaux d'information prévus à cet effet.

Depuis début juillet 2025 la commune s'est dotée d'un panneau d'affichage numérique implanté au pied de l'escalier d'accès à la mairie, disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Son écran tactile, à l'instar d'un smartphone, facilite l'accès aux différentes informations publiées. Doté d'une fonctionnalité PMR il est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

En outre, on peut également consulter

depuis chez soi via son navigateur internet à l'adresse :

<https://app.dmcity.fr/share/mask.php?mask=189&dir=menu>

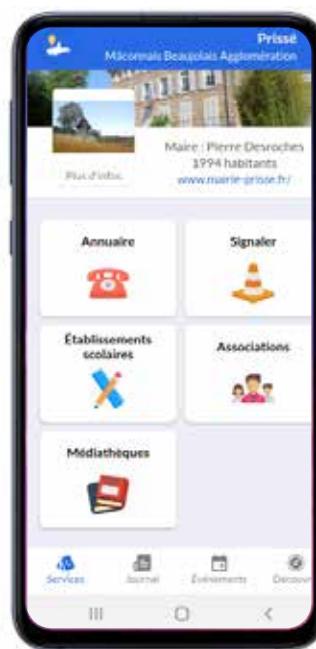


Site internet - Intramuros - Newsletter

Afin de rester informé sur la commune, ses associations et ses services, son conseil municipal et ses délibérations ainsi que toute information relative au bien vivre à Prissé, la municipalité met à disposition plusieurs vecteurs de communication :



- Le site internet : www.mairie-prisse.fr



- L'application Intramuros à télécharger gratuitement depuis Playstore © pour Android ou Apple Store © pour iOS.
- La lettre électronique d'information (newsletter) envoyé périodiquement aux personnes qui se sont abonnés sur le site internet.



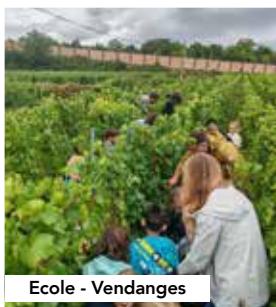
■ Quelques moments forts



Jardin Communal



Fête des voisins Chevigne



Ecole - Vendanges



Journée de la transition écologique



Journée de la transition écologique



Ecole - Récompenses CM2



Journée plantation école



Commémoration 11 novembre



Inauguration Place du Bourg



Faites de la musique



Faites de la musique



Fleurissement



Fête des voisins Montagny



Fête des voisins St Claude La Crouze



Jardin Communale



Concours de pêche



Etoile Sportive Prissé Mâcon



Pique Nique Communale



Pique Nique Communale



Pique Nique Communale



Pique Nique Communale



l'intercommunalité



■ MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMERATION

La compétence « Eau potable » de votre secteur est désormais gérée par l'Agglomération



Le Syndicat intercommunal des eaux de la Petite Grosne a été dissous au 1er janvier 2026.

Depuis cette date, la gestion du service de l'eau potable est ainsi directement assurée par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, tandis que SUEZ reste délégataire pour la distribution d'eau et l'entretien des réseaux jusqu'à la fin de son contrat mi 2027.

Cette évolution vise à garantir un service public de l'eau plus performant et à sécuriser l'approvisionnement de l'eau pour tous sur le territoire de l'agglomération. En effet, MBA dispose de ressources dédiées, lui permettant de réaliser les interventions nécessaires à l'échelle de l'ensemble de ses bassins d'alimentation.

Cette gestion unifiée devrait permettre de faire des économies d'échelle à l'échéance du renouvellement des contrats de

délégation de service public, d'autant que l'Agglomération s'est engagée à ne pas augmenter le prix de la part syndicale qu'elle reprend. Cette approche intégrée est indispensable pour faire face au défi de la préservation de la ressource, aussi bien en quantité qu'en qualité, et garantir un accès équitable à l'eau pour tous.

Comment se compose le tarif de l'eau potable ?

- Une part collectivité : pour financer le fonctionnement et les investissements du service
- Une part délégataire : pour le rémunérer pour sa gestion et la maintenance
- Une part Agence de l'Eau - prélevée par l'Etat : pour contribuer à la protection des ressources et des milieux aquatiques.

Sur le territoire de votre commune, c'est donc Mâconnais Beaujolais Agglomération qui prépare et perçoit la facturation de l'eau depuis le 1er janvier 2026. Elle en reversera une partie au délégataire SUEZ en contrepartie des missions qui lui sont confiées.

Pour toute question, contactez la Direction des cycles de l'eau de Mâconnais-Beaujolais Agglomération par téléphone 03 85 20 97 55 ou par email : cycle-eau@mb-aggro.com

Parents ou futurs parents, trouvez un mode de garde pour votre enfant



Vous êtes parents ou futurs parents et vous vous interrogez sur le mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie ou formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon votre situation.

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération peut vous aider.

C'est l'interlocuteur privilégié des familles résidant sur le territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle organise une réunion d'information tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents et les modalités d'inscription.

Crèches

La Direction de la Petite Enfance s'occupe des pré-inscriptions en crèches publiques pour tout accueil régulier. Les demandes d'accueil occasionnel doivent se faire directement auprès des directrices des établissements.

Assistant(e)s Maternel(le)s

Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental.

La Direction de la Petite enfance par l'intermédiaire de son Relais Petite Enfance (RPE) pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ;
- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

Crèche familiale

La crèche familiale accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par l'Agglomération.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les LAEP, dont l'accès est gratuit et anonyme, sont des espaces conviviaux encadrés par des professionnels formés à l'écoute, qui accueillent les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. Ces espaces de paroles permettent de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. Ils se situent à La Chapelle-de-Guinchay, Charnay-lès-Mâcon et Mâcon et sont ouverts tous les jours sauf le mercredi (hors périodes de vacances scolaires). Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, la crèche familiale, le Relais Petite Enfance ou les Lieux d'Accueil Enfants Parents :

Direction de la Petite Enfance

67, esplanade du Breuil - CS 28011
71011 Mâcon Cedex
Tél. 03 85 35 25 00 – Fax : 03 85 40 99 76
E-mail : petiteenfance@mb-aggro.com



Vous êtes victime de violences au sein de votre famille ou de votre couple ?

Vous êtes victime de violences au sein de votre famille ou de votre couple ? Le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) est là pour vous aider.

Piloté par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, ce réseau est composé d'une centaine de partenaires aux rôles complémentaires. Il vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé répondant à vos besoins et à ceux de votre famille : hébergement d'urgence, accès aux droits, aux soins, au logement, ainsi qu'une aide psychologique et/ou juridique.

Cette aide est gratuite, confidentielle et vous n'avez pas besoin de porter plainte pour en bénéficier.

Toutes les formes de violences sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques ou sexuelles, psychologiques, verbales, économiques ou administratives.

La première étape est d'en parler.

Les acteurs du réseau sont à votre écoute, avec les moyens de vous accompagner.

N'hésitez pas à contacter le 03 85 41 42 42 /
prevention-securite@mb-agglo.com

SIVU VAL LAMARTINIEN



Comme chaque année, les Sapeurs-Pompiers du Val Lamartinien, tiennent à vous remercier pour votre soutien et votre accueil chaleureux lors de la tournée des calendriers.

Nous avons cette année eu le plaisir d'accueillir au sein de notre

équipe Wendy et Antonin qui après plusieurs années au sein des jeunes sapeurs-pompiers, sont opérationnels tout en complétant leur parcours de formation.

Nous souhaitons également la bienvenue à Hélène, qui exerçait dans un autre centre d'intervention.

Chacun d'entre eux représente un soutien précieux à notre effectif, tant sur le plan humain qu'opérationnel.

Malheureusement, quelques départs auront lieu en ce début d'année. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues. Si vous êtes motivés et prêts à accorder un peu de votre temps pour aider les habitants de nos communes, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous serons heureux de vous présenter nos missions et vous faire découvrir notre équipe et notre caserne.

T.D.L. TERRASSEMENT DÉMOLITION LAUTISSIER

- Démolition de bâtiments
- Recyclage des matériaux
- Terrassement - VRD
- Vente de matériaux de construction
- Aménagement de cour, Enrochement

Route de Bussières
71960 LA ROCHE VINEUSE

03 85 37 74 52
06 07 96 53 92

www.tdl-demolition-71.fr
tdlroche@orange.fr

ROLLE Depuis 1984

- DOMOTIQUE ALARME
- CHAUFFAGE CLIMATISATION
- PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- PROFESSIONNELS PARTICULIERS
- BORNES DE RECHARGE
- TERTIAIRE ET INDUSTRIE

ZA du Pré de Lit • 71960 PRISSE
rollelarge@gmail.com

03 85 51 60 80

■ HAMEAU DE L'EAU VIVE

Résidence autonomie de l'Eau Vive

17 COMMUNES DU MÂCONNAIS SE SONT GROUPÉES
POUR CRÉER EN 1984, UN ENSEMBLE DE 73 LOGEMENTS
POUR PERSONNES ÂGÉES

- Berzé-la-Ville • Berzé-le-Châtel • Bussières • Chevagny-lès-Chevrières
- Davayé • Fuissé • Hurigny • Igé • La Roche-Vineuse • Milly-Lamartine
- Pierreclos • Prissé • Serrières • Sologny • Solutré • Vergisson • Verzé.

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie. La Résidence Autonomie assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, chorale, jeux de cartes, loto, courses en grande surface...). La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Etablissement non médicalisé.

Des services sont à la disposition des résidents.

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- Aide aux Courses
- Coiffeur.



TARIFS AU 1ER JANVIER 2026

Redevance par mois :

-T 1 = 540 € / T 2 = 639 € / T 3 = 717 €

Repas : 387.50 € pour 30 repas pris dans le mois.



Etablissement non médicalisé.

629, route du Hameau de l'Eau Vive

71960 LA ROCHE VINEUSE

Téléphone : 03.85.36.63.40

Adresse mail : accueil@ra-eauvive.fr

Site internet : eauvive-residence-autonomie.com



La Résidence Autonomie de l'EAU VIVE fait peau neuve.

Après un grand programme de travaux en 2021 incluant entre autres, la sécurité incendie, l'automatisation des portes d'entrée des bâtiments et de l'éclairage des couloirs, le remplacement des dernières baignoires par une douche, le remplacement de tous les radiateurs électriques des logements et la rénovation de la salle de restaurant, etc., une nouvelle phase a débuté.

En effet, avec un subventionnement obtenu de la CARSAT Bourgogne Franche Comté, l'année 2024 a vu l'aboutissement du Jardin Partagé Résidents /Enfants des Ecoles de la Roche Vineuse et les enfants du Clem (Centre de Loisirs).

Ce Jardin Partagé est un lieu de rencontres qui réunit résidents et enfants autour d'un jardin, d'une aire de repos, d'un terrain de pétanque et d'un poulailler.

Cette année 2025 s'est terminée avec la rénovation des 4 ascenseurs de la résidence.

Une nouvelle jeunesse !
N'hésitez-pas à venir découvrir notre résidence !

L'association EVA (Eau Vive Animation) permet de financer des activités qui n'acceptent pas les règlements par mandat administratif. Cette année 2025, EVA a financé :

- 3 animations musicales à la résidence,
- Les roses des anniversaires des résidents,
- La sortie visite du château de Cormatin,
- Les minibus pour emmener plus de 40 résidents gourmands de grenouilles !

**Merci à toutes les communes du Syndicat
qui subventionnent EVA.**



les associations



Ozanam



Le dynamisme de l'Association Ozanam et des Amis du château s'illustre par une année riche en actions solidaires et en valorisation du Château de Monceau.

L'été a été le point d'orgue de cette période avec huit semaines d'accueil, pour des séjours de vacances de personnes âgées autonomes, encadrés par de nombreux jeunes bénévoles. La diversité des activités proposées (jeux, concerts, conférences, ateliers manuels, sorties touristiques, soirées) ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil (cuisine et salle à manger rénovées) ont enrichi cette expérience intergénérationnelle.

Au-delà de l'été, l'association a maintenu une forte activité :

- Le 14/06, une grande journée de préparation dans le parc et à l'intérieur du château.
- Les 20 et 21 septembre, le château a ouvert ses portes pour les Journées du Patrimoine, avec un apéritif convivial offert par la mairie et un pique-nique communal.
- Les Portes Ouvertes de la cave Terres Secrètes ont marqué un arrêt du petit train au château avec dégustation les 18 et 19 octobre.
- Le château a également accueilli des événements marquants comme la prise de commandement du capitaine de la compagnie de gendarmerie de Mâcon.

- Une participation au marché de Noël des Associations Familiales Catholiques (AFC) de Mâcon les 28 et 29 novembre, dont l'association Ozanam était bénéficiaire.

La communication s'est modernisée avec un nouveau site web, la création d'un compte Instagram, des relais dans le JSL et un reportage sur France 3. Enfin, un chantier de bénévoles pour rénover le grand salon est programmé du 20 au 26 avril où toutes les compétences des habitants de Prissé (et d'ailleurs) seront les bienvenues pour le temps qu'ils pourront donner.

association-frederic-ozanam@orange.fr

Site : www.chateaumonceauprisse71.fr

Instagram : #chateaumonceauprisse71

Le Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles de Prissé est une association à but non lucratif créée en 1933.

Le bureau de l'association est composé de **six parents d'élèves bénévoles** qui proposent et planifient des manifestations tout au long de l'année scolaire avec l'aide d'autres parents volontaires. Chaque événement est organisé par une commission de parents d'élèves. Pour chacun d'eux, quelques responsables sont nommés et les planifient afin de récolter des fonds pour les projets scolaires des élèves de l'école de Prissé.

Ainsi, l'an dernier, les fonds collectés par le Sou ont permis de participer au financement :

- d'activités sportives (gymnastique, jeux d'opposition, piscine, escrime, handball, tennis, basket...)
- d'activités artistiques (Cinéclém, projet théâtre, spectacle de Noël, animation « 1,2,3 cabanes » à la Médiathèque...)
- d'activités touchant l'environnement (exposition...).

En grande partie grâce à l'association, presque aucune participation financière n'est demandée aux familles pour ces activités. Cette année, un voyage est aussi prévu pour les classes de CM1/CM2.

Plusieurs événements ont déjà été organisés sur la fin de l'année 2025 afin de récolter des fonds (vente d'automne de bulbes, plantes et gourmandises,

stand de vente de crêpes lors des portes ouvertes de la Cave de Prissé, vente de fromages et de sapins, soirée d'Halloween à la salle des fêtes). Pour l'année 2026, plusieurs manifestations sont déjà planifiées (tombola, soirée à thème, chasse aux œufs au château de Monceau, buvette lors de la «Faites de la musique» organisée par la municipalité, kermesse).

Pour chaque manifestation, tous les parents des élèves de maternelle et de classes élémentaires sont invités à participer. Leur aide et le temps qu'ils acceptent de consacrer à ces événements sont essentiels et indispensables au bon fonctionnement et à leur réussite et nous les en remercions chaleureusement. Bien évidemment, tout cela ne pourrait être rendu possible sans l'aide précieuse de la municipalité et de M. Lovato, directeur de l'école de Prissé.

Nous comptons également sur le soutien de l'ensemble des habitants du village et espérons ainsi vous voir nombreux aux prochaines manifestations organisées par le Sou. Nous restons ouverts pour toutes suggestions, remarques et idées.



Contact :

Desdet Anne-Claire (présidente)

06 88 68 59 57

souecoleprisse@gmail.com

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître les dates de nos manifestations.

Instagram : [sou_des_ecoles_de_prisse](https://www.instagram.com/sou_des_ecoles_de_prisse)

Facebook : [Sou des écoles de Prissé](https://www.facebook.com/Sou-des-ecoles-de-Prisse-102001111111111)

Cercle de l'Amitié

Deux années sont passées sans nouvelle du Cercle de l'Amitié. En 2024, notre exposition a bien fonctionné et nous avons profité d'un bon repas au restaurant de La Patte d'Oie en fin d'année.

Depuis, nous avons accueilli courant d'année 2025, **6 nouvelles dames, ce qui porte le nombre d'adhérents à 46**. Le jeudi, tous les 15 jours, nous nous retrouvons pour marcher, jouer, papoter et échanger autour d'une collation.

Le 10 Octobre, 16 adhérents ont participé à la « Journée de la Forme » organisée par le club des aînés de Crêches-sur-Saône. Marche, repas (réglé par nos adhérents), puis jeux ont ponctué cette agréable journée.

Le 16 Octobre, nous avons fêté les anniversaires, 90 ans de Christiane Verron, 80 ans de Christiane Beaudet, 70 ans de Christine Benoit, Geneviève Bleton et Daniel Dubost, qui ont offert à cette occasion un bon gâteau, arrosé de crémant offert par le club ainsi que fleurs et magnum. Deux consrites (absentes) sur la photo n'ont malheureusement pu être présentes.

En 2026, un évènement inédit pour le club, l'organisation d'une comédie théâtrale jouée par la troupe du FLAC de La Chapelle de Guinchay, intitulée « Tout Baigne » aura lieu le dimanche 11 janvier 2026 à 15 heures à la salle des fêtes de Prissé. Venez nombreux !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant Mme Jacqueline VERHAEGHE au 03.85.37.64.09



Fête des Voisins à Chevigne

Le quartier de Chevigne a une nouvelle fois prouvé que convivialité et partage font partie de son ADN. Samedi 14 juin, les habitants se sont retrouvés pour célébrer la 23^{ème} édition de la Fête des Voisins, un rendez-vous désormais incontournable qui marque le début de l'été.

La journée a débuté dans une ambiance détendue autour d'un apéritif convivial, moment idéal pour les retrouvailles et les présentations entre anciens et nouveaux habitants. S'est ensuite tenu un repas bourguignon préparé collectivement, symbole du savoir-faire et de la bonne humeur locale.

L'après-midi s'est poursuivi sous le signe de la compétition

amicale avec un concours de boules qui a rassemblé petits et grands dans la bonne humeur. Les rires et les encouragements ont rythmé les parties jusqu'à la tombée du jour.

En soirée, place au barbecue, moment fort de la fête où chacun

a pu partager salades, desserts maison et spécialités du quartier dans une ambiance festive et musicale.

Et parce qu'à Chevigne la fête ne s'arrête jamais trop tôt, les habitants se sont retrouvés le lendemain pour un repas de prolongation, histoire de savourer les restes et surtout de profiter encore un peu de cette atmosphère chaleureuse.



Foyer rural



Encore une belle année pour l'association du Foyer rural qui a fêté ses 70 ans en juin. Peu de monde mais une grande convivialité.

Depuis la rentrée de septembre 2024, le tarot et la peinture ont intégré le giron de l'association.

Le gala qui intègre maintenant la danse, la zumba et le hip hop a été extraordinaire, d'un haut niveau de danse et de chorégraphie. On avait les yeux qui brillaient.

Les activités, de plus en plus nombreuses, sont portées par des professeurs impliqués depuis des années ou par des nouveaux qui sont tout aussi heureux de faire découvrir et pratiquer leur passion.

Nous avons accueilli Angélique Protte qui nous a rejoint en sophrologie. Cette activité est vraiment appréciée.

En septembre 2024, nous avons accueilli Kostandinos Laska, le nouveau professeur de danse, d'un haut niveau professionnel et d'exigence.

Depuis septembre 2025, de nombreux petits sont venus grossir notre effectif. Il manque un peu d'ados : je lance un appel !

Les cours d'anglais « enfants » ont trouvé enfin leur public. Après de nombreux essais, ils sont enfin en place depuis la rentrée 2025. Mira Vernay assure ainsi les cours, le lundi, pour les enfants et les adultes.

Guillaume Michon a fait le choix de nous offrir plus d'heures

Cela a permis de mettre en place des activités matinales très appréciées :

- pilates/stretching suivi d'une séance d'étirements et de relaxation le lundi et le vendredi matin,
- gym « douce » le mercredi matin,
- 5 cours de pilates/stretching en soirée, en milieu de semaine. Et bien sûr, le baby gym le mercredi matin : activité rare et appréciée pour les petits dès la marche.

La zumba est en forme puisque nous avons dû ajouter un cours à la suite du premier que Sylvie Desprat a accepté d'assurer. Un léger changement d'horaire a été nécessaire : 19 h 15 et 20 h 15 ainsi que l'annulation des cours pendant les vacances.

Le yoga a un public fidèle autour de Cécile Forest qui sait aussi intégrer immédiatement les nouveaux : c'est un yoga doux axé sur la respiration et les étirements.

Yvane Coupat nous suit depuis longtemps et reste une valeur sûre en gymnastique le mardi soir. Voilà qu'elle assure des cours même pendant les vacances juste pour le plaisir de retrouver ses partenaires !

Le hip hop est la seule activité destinée aux jeunes de 6 à 15 ans et nous y tenons beaucoup. Tout le monde ne souhaite pas faire du basket, du tennis ou du foot. Nous avons la chance d'avoir Romain Quigrat qui est un professeur très compétent et reconnu dans ce sport.

Beaucoup de nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année : cela nous réjouit, nous encourage et prouve le dynamisme et l'attractivité de l'association. Les tarifs sont calculés au plus juste malgré la nécessité de les augmenter régulièrement afin de garantir la pérennité de celle-ci.

Vous pouvez à tout moment venir nous rejoindre en vous inscrivant à une des activités présentées ci-dessus. Il n'est jamais trop tard !

Marie-Hélène pour le Foyer



La BIB au quotidien



Pour mieux la connaître voici quelques chiffres :

Notre fonds de livres est de plus de 6000 ouvrages
 Prêts pour l'année : plus de 9500
 Nombre de lecteurs actifs : 300
 Nombre d'heures de bénévolat : 1300
 Nombre de bénévoles 8

Accueil de toutes les classes chaque jeudi et d'une classe de l'IME, ainsi que le vendredi entre 12h et 13h30.

Les prêts dans le cadre de l'école sont limités à 3 livres. Les enfants peuvent compléter leurs choix avec leurs parents aux heures d'ouvertures au public.

Nous avons fait nos achats de livres au printemps et à l'automne (un total de 160 nouveautés jeunes et adultes).

Cela nous permet d'avoir un nombre important de choix à la disposition de nos lecteurs.

Pour faire vivre la bibliothèque nous faisons un certain nombre d'animations : exposition « Comment protéger les océans » du 15 octobre au 14 novembre, ateliers décos de Noël le samedi 13 et mercredi 17 décembre.

En début d'année, la mairie a renouvelé tout le matériel informatique (deux ordinateurs et une imprimante)

Nous vous rappelons que vous pouvez accéder à la base de données de la bibliothèque sur : www.bibliothequedeprise.fr

Le site de la BDSL est aussi accessible par ce lien, ce qui vous permet de consulter leur fonds et de nous signaler les livres qui vous intéressent.

NOS COUPS DE CŒURS

Adultes :

D'une beauté sauvage : C.Signol
 Aller simple pour la joie : L.Fouchet
 La psy : F. Mc Fadden

Jeunes :

Mini-loup fête Halloween
 Mystery Lane
 Le grimoire d'Elfie
 Les émotions de Gaston la licorne



Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2026 parsemée de belles lectures.

Les bénévoles

Infos pratiques :

LES HORAIRES :

Mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 15h à 17h30

Samedi de 9 h 30 à 12 h

03 85 37 89 31

Courriel : bibdeprise@wanadoo.fr

Base de données : bibliothequedeprise.fr

Tarot Prissé

Collectif Tarot Détente « Les 3 bouts »

Au mois d'octobre, déjà une 26ème saison débutait. Une activité noble et discrète, voire autonome, entamait un périple saisonnier de 8 mois. L'animateur Maurice fait état d'un effectif stable (18) et souhaite un élargissement raisonnable de 3 à 5 personnes.

On notera un niveau de jeu accessible à tous, l'état d'esprit compétitif étant banni.

Le trio encadrant composé de Jacqueline Verhaeghe, Jean Claude Luquet et Bernard Audry est reconduit, chargé d'assurer un cordial fonctionnement.

La clôture de saison reste identifiée par un mâchon-resto au cours duquel le podium gagnant est symboliquement récompensé. Pour la saison 2024-2025, on recensait Joseph Beaudet, François Berthoud, Jean-Claude Luquet.

Contact : Maurice AULAS (tél : 03 85 37 83 42).



Les Ateliers de TPBS

Les Ateliers de T.P.B.S (Théâtre Portatif Bourgogne Sud) est une association prisséenne en partenariat avec la MJC de l'Héritan. Cette association propose un atelier théâtre adulte amateur ouvert à tous et à tout niveau, dans la limite des places disponibles.

Les séances se tiennent tout au long de l'année scolaire les mardis soir de 20h à 22h dans la salle polyvalente de Prissé. L'atelier est encadré par des professionnels du spectacle vivant : à sa création en 2010 jusqu'en 2021 par Jean-Jacques Nonot, depuis 2022 par Estelle Gauthier.

Les objectifs de l'atelier sont :

- l'apprentissage ou le perfectionnement du jeu de comédien,
- le développement des compétences individuelles par des exercices variés,
- la sensibilisation aux us et langage de l'univers du théâtre et de la scène,
- l'investissement collectif dans la création d'un spectacle de fin d'année qui permet aux comédiens de présenter leurs progrès de l'année au public.

Chaque année le groupe présente deux représentations au mois de juin, l'une à la MJC de l'Héritan, l'autre à Prissé, généralement dans le parc de la Mairie, exceptionnellement dans la salle des fêtes.

Ces dernières années, l'association se réjouit d'un nombre d'inscriptions croissant et d'un public toujours plus nombreux. Le dernier spectacle présenté en juin 2025 était « Le Ravissement d'Adèle », montage autour d'une pièce de Rémi De Vos. Le projet de cette année n'est pas encore déterminé, mais les comédiens seront ravis de le présenter aux Prisséens en juin 2026.



Théâtre saison 2025 - 2026

T.P.B.S.

Théâtre Portatif de Bourgogne Sud.

En février 2025, nous avons accueilli en salle polyvalente deux représentations de « Lysistrata » (Cie Plaisir du Théâtre) qui ont fait le plein et nous remercions le public qui nous a fait confiance.

Nous proposerons en 2026, une série de stages de théâtre pour amateurs confirmés : « Les petites Sessions » et une nouvelle réalisation : « Tryptique : livre en main. »

Les petites sessions :

Ces stages de perfectionnement, ouverts à tous les amateurs ayant déjà une expérience minimale du théâtre, auront lieu sur trois week-ends de quinze heures (samedi soir/dimanche)

- Théâtre réaliste, fin février,
- Théâtre burlesque, fin mars,
- Théâtre en vers, fin avril.

Le programme envisagé consiste à faire émerger et repérer les énergies parallèles développées lors de chacun des week-ends : quelle énergie, quel type de concentration, quelle respiration sont nécessaires au comédien dans des registres aussi différents. Qu'est-ce qui jaillit de notre intérieur pour incarner un personnage ? Qu'est-ce qui fait notre force ?

Intervenant : Jean Jacques Nonot.
06.85.03.19.10

Tarifs, informations dates et lieu auprès de notre partenaire,
MJC de l'Héritan
03.85.21.91.70
www-mjc-heritanmacon.org

Tryptique « livre en main » :

Trois spectacles. Une seule contrainte : « La lecture à haute voix ».

- Premier volet (tout public) : Quelques étranges nouvelles de Bourgogne.
- Second volet (à partir de 12ans) : La poésie et moi ?
- Troisième volet (à partir de 8 ans) : Bonjour Monsieur de la Fontaine !

Il arrive souvent qu'on « théâtralise » des nouvelles, des fables ou des poèmes, en faisant surgir des personnages ou bien en imaginant un conteur à multiples facettes. Mais, toujours, l'écrit, le livre, disparaît.

Dans notre projet, il sera, objet essentiel, au centre du spectacle, lu et manipulé. Le comédien sera toujours obligé de « lire » le livre pour « dire » l'histoire. Et le livre toujours ouvert accompagnera son imaginaire au hasard des mots ...

Création pour le deuxième trimestre 2026 !!!

La Gaule de la Petite Grosne

Créée pour promouvoir la pêche en eau douce, la Gaule de la Petite Grosne œuvre à la gestion durable des milieux aquatiques. Son territoire s'étend sur 32km de parcours répartis sur les communes de Pierreclos, Bussières, Prissé, La Roche-Vineuse, Davayé et Chevagny-les-Chevières. La société s'adresse à tous les passionnés de nature et veille à transmettre les valeurs de la pêche aux jeunes générations, tout en participant activement à la vie locale.

En 2025, elle a réalisé dans de bonnes conditions 400kg d'alevinage en truites fario, 120kg de truites arc-en-ciel pour l'ouverture de la 2e catégorie et 70kg pour le concours annuel.

Le concours de mai a rencontré un vif succès et rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale. Un grand merci aux sponsors pour leur soutien et les lots offerts.

Prochain rendez-vous : samedi 9 mai 2026 au parc de la Mairie.

La vente des cartes reste stable.

Chaque carte achetée au nom de notre société contribue à financer les alevinages :

- Dépositaires : Chez Eric (Prissé) et Au Sorlinois (La Roche-Vineuse)
 - En ligne : www.cartedepêche.fr, en sélectionnant « La Gaule de la Petite Grosne »
- L'assemblée générale aura lieu dimanche 18 janvier 2026, salle communale de Prissé.

Le concours de pêche se déroulera le samedi 9 mai au Parc de la Mairie.

Au plaisir de vous retrouver au bord de l'eau. Bonne pêche à toutes et tous !



Archets pour un Espoir



L'orchestre Archets Pour un Espoir



Depuis le 4 octobre dernier, l'association « Archets Pour un Espoir », domiciliée à Prissé et qui a fêté ses trente années d'existence en mai dernier, voit le renouvellement de son bureau avec un nouveau président, Daniel Bonnet, une nouvelle vice-présidente, Pascale Boyer et un nouveau secrétaire, Sylvain Bonnet. Seul le trésorier, Jean Boyadjian reste à son poste.

Cet orchestre à cordes, mais qui accueille régulièrement d'autres instruments ou même des chœurs, a été créé par Gérard Montmayeur. Il est constitué de musiciens professionnels et d'amateurs de haut niveau qui se produisent bénévolement pour des causes humanitaires, principalement pour aider des personnes en difficulté. L'ensemble a donné quelques 350 concerts et distribué ces dernières années plus de 100 000 €.

Notre concert de fin d'année 2025 s'est tenu en l'église de Replonges (Ain) le dimanche 7 décembre. D'autres projets musicaux sont actuellement en préparation à Bourg-en-Bresse, Lyon, Berzé-le-Châtel ou Saint-Germain-Lespinasse.



Daniel Bonnet : président d'Archets Pour un Espoir

Etoile Sportive Prissé Mâcon



La saison 2024-2025 s'est inscrite dans la continuité du développement sportif et associatif de notre club.

Nos équipes nationales ont confirmé leur place au plus haut niveau amateur, avec le maintien en championnats National 2 et National 3. Cette structure offre à nos jeunes joueurs l'opportunité de se former et de gagner en expérience dans un environnement compétitif, tout en leur permettant de progresser avant d'intégrer l'équipe première.

Nos jeunes poursuivent leur développement dans les championnats régionaux et départementaux, confirmant la qualité de la formation prisséenne et la vitalité de notre école de basket.

Parallèlement, nos sections loisirs, basket santé et basket fauteuil connaissent un véritable engouement, avec des effectifs en hausse cette saison. Ces pratiques, ouvertes à tous, permettent à chacun de trouver sa place au sein du club : recherche de

performance, de bien-être ou simplement de plaisir partagé. Elles traduisent la volonté de l'ESPM d'être un club accueillant, inclusif et ancré dans la vie locale.

Nos manifestations (ventes de quenelles, saucisson beaujolais, bréchets, vide grenier, randonnée nocturne, loto, randonnée de printemps) ont, elles aussi, rencontré un franc succès. Ces moments de convivialité essentiels à la vie associative seront renouvelés cette saison (calendrier disponible sur notre site www.espbasket.com).

Plus que jamais, l'ESPM souhaite rassembler habitants, partenaires, amis et supporters autour de notre club, pour encourager nos équipes sur le terrain et partager des moments conviviaux tout au long de l'année. Ensemble, faisons vivre le basket à Prissé !

Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Association Cycliste Prisséenne



2 mars 2025 reprise des sorties dominicales



21 juin 2025 sur les routes de l'Ardèche avec un arrêt au Pont d'Arc

L.A.C.P : Au fil des routes !

2025 : Les acépistes viennent de clôturer la 39 ème saison du club. Le calendrier 2025 comptait 42 sorties dominicales pour un total de 3264 km et un dénivelé de 31333 m. Sorties également le mercredi avec un kilométrage similaire aux sorties du dimanche avec des circuits improvisés. Une saison bien remplie avec des milliers de kilomètres parcourus au travers de l'hexagone par les acépistes, qui encore cette année ont porté bien haut les couleurs de l'ACP, avec des participations dans les randonnées régionales, les cyclosportives nationales et hors frontières. Quelques-uns ont tutoyé les sommets des cols alpins.

L'ACP reste l'un des clubs le plus représentatif lors des randonnées régionales.

Elle a aussi organisé sa sortie annuelle de 3 jours à Vogüé pour découvrir les routes de l'Ardèche. Début novembre les vélos de route ont fait place aux VTT jusqu'à la reprise sur route début Mars.

L'effectif est stable pour la saison 2026. L'A.C.P compte 47 membres. Elle remercie tous ses sponsors pour leur générosité tout au long de l'année.

Pour retrouver toutes les informations sur l'ACP visitez notre site internet : <http://acprisse.free.fr/>



Le Club Kiwanis International

Le Kiwanis est une organisation internationale de clubs service, fondée aux USA en 1915 et animé par des hommes et des femmes bénévoles, responsables et de bonne volonté, et s'engageant en faveur des enfants.

Le Kiwanis est composé de plus de 17 000 clubs dans une centaine de pays, à travers le monde ; ses 650 000 membres partagent la même passion et la même volonté, celle de mettre en application la devise du Kiwanis International :

« Servir les Enfants du Monde »

Ses membres œuvrent pour aider des enfants malades, handicapés ou en difficulté, et leur apporter un soutien matériel et moral.

LE CLUB KIWANIS MIXTE PRISSE DES DEUX ROCHES

Le Club Kiwanis Mixte de Prissé a vu le jour en janvier 2018 et compte aujourd’hui une quinzaine de membres.

Ensemble nous organisons et réalisons des actions altruistes pour aider financièrement des enfants souffrant de maladies lourdes ou orphelines dont les soins ne sont pas ou sont peu remboursés. Depuis janvier 2018 nous avons ainsi récolté et redistribué plus de 57 000 € !

QUELQUES EXEMPLES DE NOS ACTIONS RECENTES DE TERRAIN POUR RECOLTER DES FONDS

- Chorales du Cœur (janvier 2024 et janvier 2025) 4 chorales et plus de 160 choristes

sur scène chantent pour les enfants : billetterie et buvette - Soirée café-théâtre (novembre 2024) avec les Kirabuls : billetterie et buvette

QUELQUES EXEMPLES DE NOS DONS

En 2025 nous avons contribué à hauteur de 1 200 euros à un séjour pour Lise et Zia, deux jumelles de 15 ans atteintes de poly handicap.

Depuis deux ans nous remettons chaque année un chèque de 1 000 euros au service pédiatrique de l’hôpital de Mâcon. En 2025, nous avons contribué à hauteur de 1 000 euros au projet régional Kiwanis PERIGENOMED destiné au CHU de Dijon.

NOUS SUIVONS NOTAMMENT EN 2025-2026

ELYNE, âgée de 3 ans. Son état nécessite le suivi de nombreux thérapeutes non remboursés, que nous allons aider à financer.

NOS RENDEZ-VOUS POUR L'ANNEE 2025-2026 :

Nous serons présents sur deux manifestations :

- Notre troisième édition des Chorales du Coeur en janvier 2026 à Vinzelles (Salle des Fêtes) : tenue d'une buvette et petite restauration
- Le salon des Vins de Charnay en mars 2026, où nous proposerons à la vente des viennoiseries, brioches, en-cas sucrés (hot-dogs et pizzas) et boissons non alcoolisées.

L'ensemble des recettes pour ces trois manifestations seront intégralement reversées aux familles des enfants que nous suivons. Nous vous attendons nombreux pour nous soutenir !

Si vous désirez aider le Kiwanis de Prissé en faisant un don, vous pouvez : nous contacter par mail :

kiwanisprisse2roches@gmail.com

ou nous écrire :

Club Kiwanis Prissé des Deux Roches
Restaurant « le Rendez-vous des Deux Roches » Chemin de la Terre au Cluseau, 71960 Prissé

Pour rappel :

- Chaque prêt de matériel, don de fournitures ou don en espèces par une société peut faire l'objet d'un reçu fiscal (CERFA) et ouvre droit à une réduction d'impôt sur les Sociétés (60% de la valeur du don)
- Chaque don en espèces par un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé (nous vous remettons un justificatif).

L'ensemble des membres du Club et les familles que nous suivons vous remercient par avance !

Président ELZARD ENGELKENS

Engelkens.e@gmail.com 06 86 49 45 02

Trésorier : MICHEL VOIRET

Michel.voiret@wanadoo.fr 07 88 59 67

Le Club de Tennis fête ses 40 ans



Créé en 1986, le club de tennis de Prissé fête cette année ses 40 ans !.... que de chemins parcourus depuis l'origine.

Notre club dispose aujourd’hui de : 2 courts de tennis extérieurs et de 2 salles couvertes dont l'une se partage avec les Écoles et le Club de Basket, et depuis le 14 Juin dernier, de 2 pistes de Padel – précisant que notre club a toujours participé au financement de ses installations.

Nous avons toujours eu la volonté de pratiquer des tarifs le plus attractifs possibles afin d'offrir, en priorité aux habitants de PRISSE et à ceux des communes du VAL LAMARTINIEN, la possibilité de pratiquer plusieurs sports de raquettes de proximité dans une ambiance cordiale et accueillante.

Chacun peut ainsi rejoindre notre CLUB pour faire du Tennis, du Padel, du Pickleball et du Badminton loisir ou venir assister « gratuitement » à nos diverses manifestations.



Deux pistes de Padel viennent d'être construites sur un terrain mis à disposition par la commune de PRISSE, et financées par notre Club à hauteur de 20 % - soit 60 000 €, l'A.N.S (Agence Nationale du Sport), le Conseil Régional de B.F.C. et la F.T. qui ont complété le financement.

Nous sommes très fiers de ces nouvelles installations qui connaissent un très vif succès, sachant que 30 % des créneaux sont accessibles à tous « gratuitement ». N'hésitez pas à venir essayer la pratique de ce sport, plus accessible que le Tennis, c'est un véritable plaisir de jouer en famille ou entre amis.

En Saône et Loire, avant celles de PRISSE, il n'existe alors que 3 pistes de Padel au sein des Clubs, une à Paray le Monial, et deux à MACON.

L'école de Tennis et les cours adultes sont encadrés par Katia BON, Monitrice, aidée par Pierre MONTCHANIN et Jacques SALLIN, tous diplômés.

Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

Nos équipes « Jeunes et Adultes » représentent PRISSE en championnats départementaux et régionaux.

Ils participent également souvent avec succès à divers tournois, en Mâconnais.

Je terminerai en remerciant la commune de PRISSE et le Personnel Communal pour leur aide, les Entreprises Partenaires ainsi que tous les Bénévoles, sans qui notre évolution n'aurait pas été possible.

Le Président,
Pierre DUBOIS.

Pour tout renseignement :

Pierre DUBOIS : 06.40.14.23.43

Katia BON : 06.49.28.96.90

Site : tennis-club-prisse.com

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural



L'ADMR : une présence essentielle, à chaque étape de la vie. Ses missions et ses services s'adressent à toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement régulier ou ponctuel pour un maintien à domicile, pour plus de confort ou pour retrouver un équilibre familial : pour bien vivre chez soi.

Une fusion-absorption de l'ADMR de Prissé par l'ADMR de La Roche Vineuse au 1er janvier 2026

Un rapprochement entre les deux associations a été initié en cours d'année. Cette démarche de fusion-absorption est engagée afin de garantir la continuité de l'activité sur le territoire et de préserver les emplois. Cette décision s'inscrit dans une volonté de responsabilité collective et de solidarité entre les structures locales.

Cette fusion est l'expression concrète d'un engagement : celui de maintenir un service de proximité auprès des personnes accompagnées. Cette évolution portée par les professionnels et les bénévoles, traduit une volonté de faire évoluer l'ADMR sans jamais perdre de vue sa vocation première : accompagner la vie à domicile, dans toutes ses fragilités et ses richesses.

Aide à domicile...
pour tous, toute la vie, partout.

Pour les familles

Financement possible par la CAF (caisse allocations familiales) via :
- la PAJE pour la garde d'enfants à domicile
- Aide ponctuelle en cas de naissance, maladie, hospitalisation...

Pour les personnes âgées

Financement possible via :

- l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) allouée par le Conseil Départemental
- Aides complémentaires des caisses de retraite et mutuelles

Avantage fiscal

Les services d'aide à domicile ouvrent droit à une réduction au crédit d'impôt de 50 % sur les sommes engagées

A compter du 1er Janvier 2026, vous pouvez contacter l'ADMR :

Maison des Services ADMR
43 route de Cluny 71960 La Roche Vineuse
03.85.37.77.11 - Info.larochevineuse@fd71.admr.org

Horaires d'ouverture :

- ouvert au public les mardis et jeudis de 9h à 12h
- permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Le secteur d'intervention du SSIAD Mâconnais Sud (28 communes)



SAD ADMR
La Roche Vineuse
Prissé
Crèches sur Saône
La Chapelle de Guinchay
Romanèche Thorins



Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) du Mâconnais Sud est une association adhérente à la fédération ADMR de Saône et Loire. Le SSIAD, dont le secteur d'intervention s'étend sur 28 communes de Romanèche-Thorins à Igé a une capacité autorisée de 46 places.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, notre équipe d'aides-soignants(es) et d'infirmier(ères) diplômé(e)s d'État, assure des soins coordonnés et adaptés, 7 jours sur 7 sur prescription médicale.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat étroit avec les services d'aides à domicile et cabinets infirmiers du secteur et en coordination avec d'autres acteurs locaux (hôpitaux, médecins, DAC71, MLA, centre SLA, ...). Le SSIAD est également inscrit dans la formation des futurs professionnels et collabore avec les IFSI, IFAS, MFR et lycées professionnels.

VOUS VOULEZ INTEGRER UNE EQUIPE DYNAMIQUE ET SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE AUX PERSONNES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ?

Le SSIAD recrute des intervenants titulaires du DEAS ou DEAES et met à disposition un véhicule de service et un téléphone professionnel.

Contact pour plus de renseignements ou pour postuler :

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

A DOMICILE

50, rue de la Brancionne
71 680 CRECHES SUR SAONE

03.85.37.46.31

ssiad.creches@fede71.admr.org

Amicale pour le Don de Sang en Val Lamartinien

L'amicale des donneurs de sang organise chaque année, en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang, 6 collectes, suivant un calendrier proposé par l'E.F.S. dans diverses communes du Val Lamartinien. Merci aux 11 municipalités qui nous aident dans notre fonctionnement par leurs subventions et prêts de salles.

A chaque collecte, l'E.F.S. nous octroie un nombre de créneaux plus ou moins important pour des prises de rendez-vous sur le site. Celui-ci varie de 45 à 70 en fonction du personnel disponible. Bien que le nombre de donneurs reste stable dans notre secteur, nous sommes toujours préoccupés par le manque de nouveaux donneurs. Si vous êtes éligible en raison de votre âge et de votre état de santé, ne manquez pas l'occasion de faire un don. Vous serez accueilli, dans une atmosphère conviviale, par les bénévoles de l'association qui contribuent à la bonne marche de l'amicale.

Pourquoi donner son sang ?

Il n'y a aucun produit qui puisse remplacer le sang humain, c'est pourquoi il est essentiel de faire un don de sang. Chaque jour, en France 10 000 dons de sang, dont 600 en région Bourgogne-Franche-Comté, sont nécessaires pour soigner les patients.

Donner son sang est un geste précieux qui ne dure que 45 minutes, dont 10 minutes pour le prélèvement.

A savoir pour donner son sang :

- Être en bonne santé, âgé(e) de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater avant
- Se munir d'une pièce d'identité

Faites le test en ligne « Puis-je donner mon sang ? » :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

Les 4 étapes du don de sang :

1. Inscription administrative et questionnaire médical
2. Entretien médical
3. Prélèvement sanguin (10 min)
4. Collation



**De l'inscription à la collation, prévoyez entre 45 min et 1h.
Prenez 1h pour sauver 3 vies !**

Alors, pour 2026, notez dans vos agendas les dates des collectes programmées et venez nous rendre visite :

Mercredi 25 Février	08H30 - 12H30	PIERRECLOS
Mercredi 22 Avril	14H30 - 18H30	PRISSÉ
Mercredi 24 Juin	08H30 - 12H30	IGÉ
Mercredi 19 Août	08H30 - 12H30	LA ROCHE VINEUSE
Mercredi 14 Octobre	08H30 - 12H30	BUSSIÈRES
Mercredi 9 Décembre	14H30 - 18H30	VERZÉ

Afin de pouvoir donner votre sang, il est recommandé de vous rendre sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr> dans les jours qui précèdent chaque collecte.

Le Bureau de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Val Lamartinien

Les P'tits Loups : une garderie associative au service des familles



La garderie « Les P'tits Loups », installée dans les locaux attenants à la cantine (accès par la rue de l'Eglise), continue d'accueillir les enfants de l'école de Prissé avec des

horaires pensés pour s'adapter au rythme des familles : **de 7h15 à 9h00 le matin, puis de 16h30 à 19h00 les jours de classe.** Gérée par une association de parents d'élèves, elle fonctionne grâce à l'implication conjointe des bénévoles et du personnel communal, mis gracieusement à disposition par la mairie de Prissé.

Depuis 2022, Catherine TRAMONI insuffle une belle énergie à la garderie. Toujours aussi investie, elle propose tout au long de l'année des animations variées et adaptées aux enfants. La décoration d'Halloween, imaginée et réalisée avec soin, a transformé les lieux en un univers à la fois festif et mystérieux, pour le plus

grand plaisir des enfants. Les décos de Noël, dans un univers féérique et chaleureux ont illuminé les journées d'hiver des petits loups. En parallèle, les enfants profitent d'ateliers de lecture, de jeux d'expression, de moments de partage, et d'activités manuelles qui stimulent leur créativité.

L'assemblée générale du 7 octobre 2025 a permis de faire le point sur l'année écoulée et de renouveler le bureau de l'association.

Voici la nouvelle composition :

- Frédéric THEVENON, Président
- Gwendoline VANCAYZEELE, Trésorière
- Stéphanie CANIOU, Trésorière-adjointe
- Matthieu OBERDORFF, Secrétaire
- Cécilie JOMAIN, Secrétaire-adjointe

Plusieurs membres du bureau ont toutefois annoncé qu'ils ne renouvelleraien pas leur engagement à la rentrée 2026. Pour garantir la continuité de l'accueil dans les meilleures conditions, nous lancons donc

un appel aux bonnes volontés ! Rejoindre l'équipe, c'est contribuer concrètement à un service apprécié des familles, et permettre à la garderie de conserver ses horaires actuels, sans contrainte de réservation ni hausse des tarifs.

Nous remercions chaleureusement Caroline BARDIN et Laurent BERLAND, qui ont quitté l'association en juin 2025, pour leur engagement et leur disponibilité tout au long de leur mandat. Leur implication a largement contribué à la qualité de l'accueil proposé aux familles. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans la suite de leurs projets.

Nous en profitons également pour saluer toutes les personnes qui, de manière ponctuelle ou régulière, apportent leur aide à la garderie. Leur soutien est précieux et leur participation active au bon fonctionnement de ce service est appréciée des parents comme des enfants.



l'information



Elections municipales 2026

date limite d'inscription sur les listes électorales

Les élections municipales
auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, le citoyen français et le citoyen européen résidant en France doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de la mairie où il est domicilié ou contribuable.

L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales :

- Soit en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus sur :
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Soit en déposant en mairie de Prissé jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus, le formulaire papier (cerfa 12669*02)

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale> .

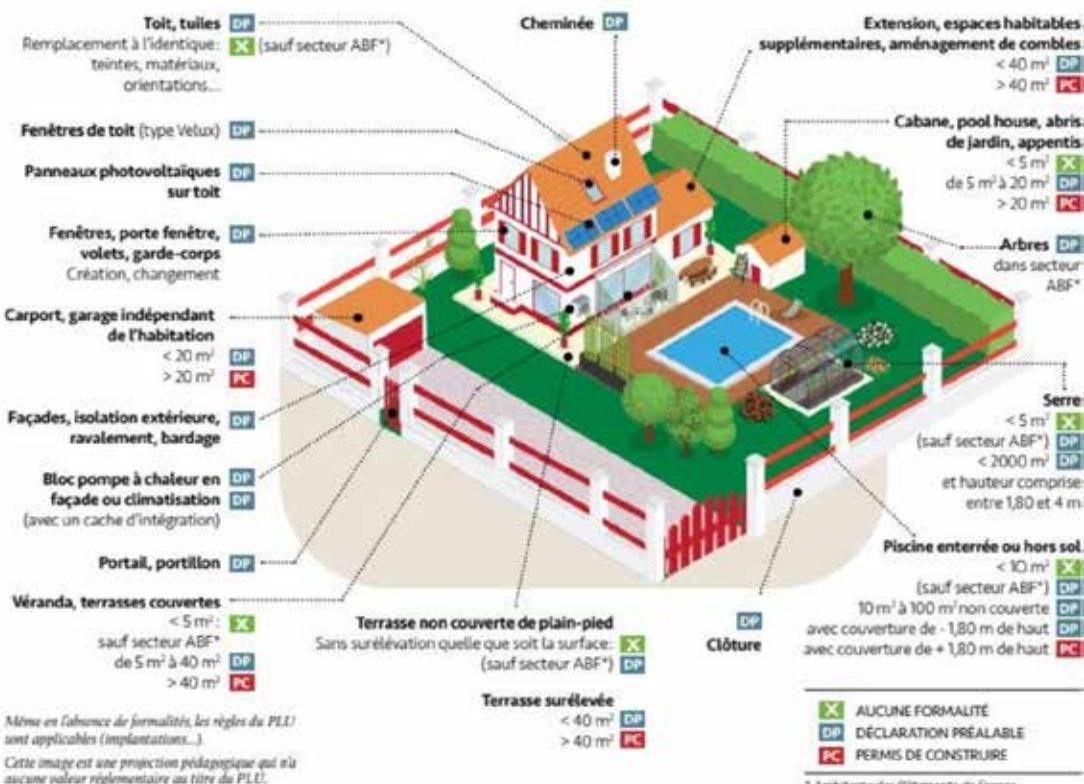


Salles Municipales

Retrouvez les tarifs de location des salles et l'album photographique de la salle des fêtes à l'adresse : mairie-prisse.fr/salles-municipales



Quelles autorisations pour quels travaux ?



Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...).
Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

Numéros d'urgence

15
SAMU

17
Police secours

18
Sapeurs-pompiers

112
Appels d'urgence européen

115
Hébergement d'urgence

119
Enfance maltraitée

196
Secours en mer

3919
Violences conjugales

3020

Harcèlement scolaire

114

par SMS pour les personnes malentendantes

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER Vendredi 9 Dimanche 11 Vendredi 16 Dimanche 18 Jeudi 22 Samedi 31 les dimanches du 16/01/25 au 15/02/26	Jour de l'An : Jeudi 1er - rentrée scolaire le 05/01	
	Vœux du Maire	Municipalité
	Théâtre Salle des Fêtes	Cercle de l'Amitié
	Assemblée Générale	Association Cycliste Prissé
	Assemblée Générale	Société de Pêche
	Assemblée Générale	Cercle de l'Amitié
	Match basket NM2 Le Cannet Côte d'Azur Basket	ESPM
	Championnat départemental adultes hiver	Tennis Club
FEVRIER Dimanche 1er Samedi 21 durant les vacances du 09 au 22/02/26 les dimanches du 16/01/25 au 15/02/26 du 09 au 13 :	Vacances scolaires 07/02 au 23/02	
	LOTTO Salle des Fêtes	ESPM
	Match basket NM2 Montpellier Basket Mossan	ESPM
	Stages Jeunes	Tennis Club
	Championnat départemental adultes hiver	Tennis Club
	Stages adultes	Tennis Club
MARS Dimanche 1er Samedi 7 Samedi 14 Dimanche 15 Jeudi 19 Vendredi 20 Samedi 28 Samedi 28 Dimanche 29 Du 28/03 au 11/04 les mercredis du 02/03 au 09/05	Journée de la transition écologique	Municipalité et associations
	Match basket NM2 Saint Vallier Drôme Basket 2	ESPM
	Tournoi de PICKLEBALL	Tennis Club
	Assemblée Générale	Société de Chasse
	Commémoration Guerre 1962 d'AFN	Municipalité - FNACA
	Assemblée Générale	Tennis Club
	Chasse aux œufs Château de Monceau	Sou des écoles
	Match basket NM2 Enfants du Forez Feurs	ESPM
	Vente bréchets de poulets salle des sports	ESPM
	Tournoi de double	Tennis Club
	Championnats Jeunes	Tennis Club
AVRIL Samedi 11 Mercredi 22 Samedi 25 durant les vacances du 06 au 19/04/26 Du 28/03 au 11/04 les mercredis du 02/03 au 09/05 date à définir	Vacances scolaires 04/04 au 20/04 - Pâques : 05, lundi 06 férié	
	Match basket NM2 Venelles Basket Club	ESPM
	Don du sang à Prissé	Amicale du Val Lamartinien
	Fête des Classes en 6	Conscrits
	Stages Jeunes	Tennis Club
	Tournoi de double	Tennis Club
	Championnats Jeunes	Tennis Club
	Assemblée Générale	Foyer Rural
MAI Samedi 2 Vendredi 8 Samedi 9 Samedi 9 Samedi 30 Dimanche 31 les mercredis du 02/03 au 09/05 Sam/Dim et deb Juin	Fête du travail : vendredi 1er - Ascencion : jeudi 14 - Pentecôte : dimanche 24 lundi 25	
	Match basket NM2 La Ravoire Challes	ESPM
	Commémoration 39-45 à 11H	Municipalité
	Concours de pêche à la truite Parc municipal	Société de pêche
	Match basket NM2 Pontoise ULR St Just St Rambert	ESPM
	Soirée salle des fêtes	Sou des écoles
	Randonnée	ESPM
	Championnats Jeunes	Tennis Club
	Championnats de printemps	Tennis Club

JUIN

Vendredi 5
Mercredi 10
Vendredi 12
Vendredi 12
Samedi 13
Samedi 13
Vendredi 19 ou 26
Samedi 20
Vendredi 26
Du sam 13 au dim 28

Faites de la musique !
Fête de l'école de tennis et tennis découverte
Soirée «BADBECUE»
Soirée ALPHONSE
Tournoi de pétanque
Fin de l'école de tennis
Représentation du spectacle de fin d'année au Parc
Vente à emporter Paëlla au Parc municipal
Kermesse de l'école au Groupe Scolaire
Tournois de simple

Municipalité avec le Sou des écoles
Tennis Club
Tennis Club
Vignerons des Terres Secrètes
ESPM
Tennis Club
L'Atelier Théâtre
Société de Chasse
Sou des écoles
Tennis Club

JUILLET

Samedi 4
Samedi 18
Tout le mois

Vacances scolaires samedi 4 - Fête nationale : mardi 14

Gala de danse en salle des sports
Marche au crépuscule
Stage de Tennis

Foyer Rural
Vignerons des Terres Secrètes
Tennis Club

AOUT

Tout le mois

Fête Assomption : samedi 15

Stage de Tennis

Tennis Club

SEPTEMBRE

Vendredi 4
Jeudi 17
Sam 19 Dim 20
Dimanche 20
Dimanche 27
date à définir

RENTREE SCOLAIRE Mardi 1er

Accueil de rentrée dans la cour de l'école
Assemblée Générale
Journées Européennes du Patrimoine
Pique-Nique Communal Château de Monceau
Exposition Vente Travaux
Assemblée Générale

Sou des écoles
Sou des écoles
Municipalité- Association Ozanam
Cercle de l'amitié
ESPM

OCTOBRE

Dimanche 4
Vendredi 30 ou samedi 31
date à définir

Vacances scolaires 17/10 au 02/11

Vide-grenier salle des sports
Soirée Halloween
Assemblée Générale

ESPM
Sou des écoles
Archets pour un espoir

NOVEMBRE

Mercredi 11
Fin novembre

Vacances scolaires 17/10 au 02/11 - Toussaint : dimanche 1er

Commémoration 14-18 à 11h
Vente de saucisson au gêne salle des sports

Municipalité
ESPM

DECEMBRE

Mercredi 2
Dimanche 6
Dimanche 13
Mi-décembre

Vacances scolaires 19/12 au 04/01 - Noël : vendredi 25

Vente de sapins + fromages au parc municipal
Banquet des Anciens
Vente de sapins + fromages au parc municipal +
Marché de Noël
Randonnée nocturne + Tartiflette

Sou des écoles
C.C.A.S.
Sou des écoles
Sou des écoles
ESPM

Etat civil 2025



Naissances

Conformément au souhait des familles, deux naissances supplémentaires ne sont pas mentionnées.

LAVENANT Noé

MÂCON (71) 03/01/2025 - garçon

ZIGANI FETIVEAU Charly Colin

MÂCON (71) 08/01/2025 - garçon

JAYET Victoire Lucette

MÂCON (71) 23/02/2025 - fille

LEVRAY Charlie

MÂCON (71) 03/03/2025 - fille

DIRCKX VERPIOT Aénor Lou Cécile

ARNAS (69) 17/03/2025 - fille

GROSJEAN Adèle

MÂCON (71) 27/04/2025 - fille

JOMAIN Maloé

MÂCON (71) 28/04/2025 - garçon

KAVAHEEAGA Gloriana Tuitepanoa

MÂCON (71) 29/06/2025 - fille

PAQUET Juliette

MÂCON (71) 02/07/2025 - fille

BENAS Talia

MÂCON (71) 10/07/2025 - fille

MOUHTARAM Adil

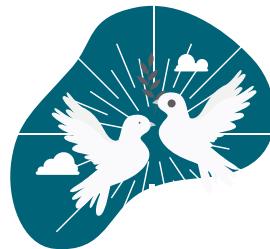
MÂCON (71) 25/08/2025 - garçon

PERRIAU Aria Maria Elisabeth

MÂCON (71) 11/09/2025 - fille

THIEU Cassie Xiaoli

MÂCON (71) 21/09/2025 - fille



Décès

- **LACHARME Pierre** - 27/01/2025 - MÂCON
- **GAUDET Franck** - 29/01/2025 - PRISSE
- **De BOISSET Odette Marie Louise née PARJADIS DE LARIVIERE** - 07/02/2025 - MÂCON
- **DUROUSSAY Pierre Robert** - 20/02/2025 - LA GUICHE (71)
- **PRADEAU Sylvie née BRET** - 08/03/2025 - PRISSE
- **PERRY Bernard** - 2/04/2025 - HAUT VALROMEY (01)
- **BERNARDO DE OLIVEIRA José** - 07/05/2025 - MÂCON
- **BRAGIGAND Roger** - 28/05/2025 - MÂCON
- **BRAGIGAND Yvonne Flora née BONATO** - 07/06/2025 - MÂCON
- **KOCAK Hasan** - 03/09/2025 - LYON 8E ARRONDISSEMENT (69)
- **DESSERPRIX Lucette Louise née TRIBOULET** - 28/10/2025 - MÂCON

Inhumations au cimetière ou passage de corps sur la commune :

- **LATUILIÈRE Michel Jean** - 15/01/2025 - MÂCON
- **LECLAIRE Nicole née MALENFER** - 24/02/2025 - ANTIBES (06)
- **PORCHERON Simone née MOIROUD** - 26/03/2025 - MÂCON
- **AUDRY Kerstin née ARWIDSSON** - 2/07/2025 - MÂCON
- **PERRAUD Georges** - 04/08/2025 - CLUNY (71)
- **ACERBIS Marcelle Marguerite née AUPOIL** - 29/11/2025 - THOISSEY (01)

Mariages

Conformément au souhait des époux, six mariages supplémentaires ne sont pas mentionnés.

- **LARUE Florian**
et **DE CAMPOS Sandra**
23/08/2025 - PRISSE
- **FETIVEAU Clément Xavier**
et **VALIULLINA Elisa Eduardovna**
11/10/2025 - PRISSE

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE **Adresse postale** : 75 rue de la Mairie - 71960 PRISSE

Courriel : secretariat@mairie-prisse.fr **Tél.** : 03 85 37 80 08 **Site** : www.mairie-prisse.fr

Ouverture du secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h + vendredi de 13h30 à 16h

Permanence Maire-Adjoints : Chaque lundi (sauf jours fériés) de 19h à 20h

Responsable technique : Ateliers municipaux : Loïc GUYOT - **Tél.** : 03 85 37 62 61 / 06 80 13 72 12

Location salle des fêtes : Réservations salles et parc - **Tél. mairie** : Gestionnaire : Isabelle HUMBERT

SERVICES PUBLICS

La poste : Levée du courrier 75 rue de la Mairie : 16h du lundi au vendredi - 12h le samedi

Agence postale communale en mairie : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 03 85 23 01 30

Service des eaux

- MBA SERVICE EAU POTABLE depuis le 01/01/2026

Services aux abonnés : 03 85 37 70 31 - E-mail : syndicat.abonnes@petitegrosne.fr

Urgences : 09 77 40 11 27

Assainissement

- SUEZ Environnement à Charnay-lès-Mâcon : 09 77 408 408 - Astreintes : 09 77 40 11 27
- MBA - Direction de l'Environnement

Service Eau et Assainissement Collectif : 03 85 20 97 57

Service Assainissement Individuel : 06 48 43 82 11

Gaz - electricité

- EDF accueil : 09 70 83 33 33

Urgence gaz : 08 00 47 33 33

Dépannage électricité 24h/24 : 09 72 67 50 70

• ERDF : Pour connaître les prévisions de coupures dans la commune, inscrivez vous sur www.erdf-prevention.fr

Service-public.fr - Démarches en ligne

Habitants de Prissé, vous pouvez désormais effectuer les démarches en ligne suivantes :

- Demande d'inscription sur les listes électorales
- Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans
- Déclaration de changement de coordonnées
- Demande d'acte d'état civil

En vous connectant à :

www.service-public.fr



RAMASSAGE Service de transport de personnes à mobilité réduite - TPMR : MBA - TREMA BUS 03 85 21 98 78

BUS : Transports à la demande (TREMA Bus)

Réservation obligatoire : N° vert : 0800 35 00 34 - Site Internet : www.trema-bus.fr - Mail : contact@trema-bus.fr

Bus : Ligne P3 - Azé - Igé - Verzé - La Roche Vineuse - Prissé - Davayé - Mâcon - 03 85 21 98 78

Taxi : Toutes distances 7j/7 - 24h/24 - Véhicule de 1 à 8 places. 07 66 75 65 21 / 07 63 73 62 31 - Mail : cameleontaxivtc71@gmail.com

Bibliothèque municipale :

03 85 37 89 31 - Ouverture : Mardi de 16h30 à 18h30 - Mercredi de 15h à 17h30 - Samedi de 9h30 à 12h

Service gestion comptable : 24 Bd Henri Dunant - CS 60225 - 71025 MACON - Ouverture au public avec ou sans RDV :

Lundi - Mardi - Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00 Mercredi - Vendredi : 8h30 - 12h00

03 85 21 01 40 - **E-mail** : sgc.macon@dgfip.finances.gouv.fr

Conciliateur de Justice : M. LAGRESLE Michel : 06.34.75.08.83 - michel.lagresle@conciliateurdejustice.fr

Piégeur agréé : M. Miguel DA COSTA PINHEIRO AREDE - 06 15 80 38 95



MÉDICAL - PARAMÉDICAL

- **Médecin** : Dr NOVELLO - Dr JUGNON-FORMANTIN - Dr NGUYEN, Dr GUILLEMIN - 177, impasse Jouvence - 03 85 37 83 40
- **Pharmacie de Prissé** : Hello pharmacie - 03 85 37 84 13
- **Infirmières** : Mmes BRUNET - GHEURY - GROPOSSE - VERT - 211 Rue de la fontaine - 03 85 37 60 24
- **Masseur-Kinésithérapeute** : P. MET - C. RAMEAU - R. LANERYRIE - M. REPIQUET - C. GAUTHIER - M. DENUZILLER - G. CARROZZA : 211 Rue de la Fontaine - 03 85 37 62 93
- **Ostéopathes** : MET Patrick : 03 85 37 62 93 - BUCHILLET Cécile : 06 31 74 77 08 - 211 Rue de la fontaine
- **Cabinet d'ostéopathie** : GUERIN Justine et PILLON Airelle : 30 impasse Jouvence - 06 29 22 25 56
- **Sage-femme** : CHEVALET Florence - 06 88 69 39 30
- **Psychomotricienne** : TISSIER Laure-Anne (diplômée d'état et Echo énergéticienne) - 06 19 75 33 45
- **Psychologue** : GUÉRIN Gwladys - 211 Rue de la Fontaine - 06 59 50 19 85
- **Orthophoniste** : FETIVEAU Marie-Pierre - 30 Impasse Jouvence - 03 85 34 32 92
- **Opticien** : Optique Thuot - Centre Commercial des 2 Roches - ZA Pré de Lit - 03 85 31 12 54
- **Opticien à domicile** : VIANNAY C. - KAIROUANI M. - 06 59 75 18 56
- **Psychologue** : MERABET Anissa - 30 impasse Jouvence - 07 44 71 21 28


BIEN-ÊTRE

- **Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise** - JANOT Sandra - 30 impasse Jouvence - 06 80 45 19 13
- **Massage bien-être et sportif** - LANGLAIS Amandine - 06 31 77 20 76
- **Praticienne en hypnose (adultes et enfants)** - MARTIN Tiffanie - 06 02 44 59 33
- **Naturopathe** - LAMMERTYN Christelle - 07 50 20 87 93
- **Réflexologue** - MOORE Allison - 06 50 56 18 02
- **Centre bien-être et amincissement** - MET-DORIDON Isabelle - 03 85 37 61 58
- **Sophrologue** - DUVENTRU Martine - 06 11 43 23 45
- **Art thérapeute** - MOULLE Anne - 06 72 93 51 26
- **Massage Bien-être femme enceinte, bébé, enfant** - HARB BOUDEAU Claudine - 06 34 67 57 54
- **Institut évasion - Détente & relaxation** - 20 place de l'Église - LEPY Fanny - 03 85 20 74 59


SOCIAL

- **Service social** : Assistante sociale - Maison Départementale des Solidarités - 268, rue des Epinoches - MÂCON - 03 85 21 65 17
- **Association Portage repas à domicile** : St Gengoux le National - 03 85 92 55 23 / ADMR Mâcon - 03 85 38 21 86
- **A.D.M.R La Roche Vineuse - 43 Route de Cluny** - Les mardis et jeudis de 9h à 12h - 03.85.37.77.11
- **Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse** :
Bureau ouvert : du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30-17h30 - accueil@ra-eauvive.fr - 03 85 36 63 40
- **Micro-crèche de Prissé (M.B.A.)** : 173, rue de la Fontaine - 03 85 38 97 41
- **Accueil familial** : Catherine REVOLLON - 07 68 33 06 15 - catherinerevollon@yahoo.com


ACTIVITÉS ASSOCIATIONS COMMUNALES

- **Foyer Rural** : Zumba, pilate, atelier peinture, danse, gym, anglais, sophrologie, hip-hop, baby gym, yoga - Président M. Bernard AUDRY - 03 85 37 82 04
- **Basket** : Etoile Sportive Prissé-Mâcon - Président M. Anthony GAUDIAU
Bureaux (372, rue de la Fontaine) 03 85 37 64 31 / Salle des sports - 03 85 37 62 73
- **Pêche** : La Gaule de la Petite Grosne - Président M. Rémy SANGOY - 06 50 87 72 83
- **Pétanque Loisirs** : (avril à octobre) - Contact : René MALATIER - 06 59 39 31 17
- **Tarot** : Les 3 Bouts (octobre à avril) - Contact : Maurice AULAS - 03 85 37 83 42
- **Chasse** : L'Echo de la Blanchette - Président M. Philippe JACO - 03 85 35 84 99
- **Ecole** : Patronage Laïque / Sou des Ecoles - Présidente Mme Anne-Claire DESDET - 06 88 68 59 57
- **Garderie Périscolaire** : Les P'tits Loups - Président M. Frédéric THEVENON - 06 14 29 78 11
- **Archets pour un espoir** : Président M. Daniel Bonnet - 06 14 78 64 99
- **Aînés Ruraux** : Cercle de l'Amitié - Présidente Mme Jacqueline VERHAEGHE - 03 85 37 64 09
- **Vélo** : Association Cycliste Prisséenne - Président M. Gilles BLETON - 06 84 64 22 20
- **Tennis** : Tennis Club Prisséen - Président M. Pierre DUBOIS - 03 85 37 85 04
- **Sibé Musiques** La Coda - Président M. Daniel THEVENET - 03 85 37 60 36
- **Théâtre** : TPBS - Président M. Jean-Jacques NONOT - 03 85 37 82 23 - Atelier théâtre : Mme Estelle GAUTHIER - 06 49 51 41 90
- **As des As** : On prête tout - 08 20 71 19 01
- **Amicale des Sapeurs Pompiers du Val Lamartinien** : Président M. Florian SERRE 06.27.06.27.90
- **Kiwanis de Prissé** : Président Elzard ENGELKENS - kiwanisprisse2roches@gmail.com


SERVICES POUR LES DÉCHETS ET RECYCLAGE

- **M.B.A.** : Pôle Environnement - 03 85 38 44 39
- **Ramassages des ordures ménagères** : A partir de 7h : Pour le bourg : mardi matin et vendredi matin / Pour les hameaux : mardi matin
- **Conteneurs pour tris sélectifs** : En permanence aux lieux suivants : Route Blanche, Route Lamartine, Chemin de Liennant, Rue de la Fontaine, Route de la Blanchette, Route de Mouhy.
- **Composteurs collectifs** : situés 290 rue de la Fontaine et Chemin de Liennant.
- **Déchetteries** : La Roche Vineuse : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h15 / Charnay lès Mâcon : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h15 / La Grisière : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h15 et de 9h à 12h les dimanches d'octobre. Accès à toutes les déchetteries du périmètre de MBA, toutefois une inscription préalable est nécessaire pour la lecture automatisée des plaques d'immatriculation.
- **Ramassage d'encombrants** : (dépôt la veille au soir en bordure de voie publique) : Un porte à porte 2 fois par an pour les habitants ne pouvant pas se déplacer : **mobilités réduites ou très agées** (de 5h30 à 13h). S'inscrire en téléphonant à MBA - Pôle Environnement : 03 85 38 44 39. Prochaines dates de ramassage : Mercredi 25 mars 2026 et jeudi 3 décembre 2026
- **Récupération vêtements, livres, chaussures, chapeaux, cuirs** : Conteneurs Association "RELAIS", en permanence, Rue de la Fontaine, Route de la Blanchette.
- **Ramassage bouchons de liège** : 2 fois par an par l'association "AMI". Dépôt Cour de la Mairie, la 1re semaine d'avril et d'octobre
- **Récupération téléphones portables** : Par l'association FNATH-mobile - Dépôt secrétariat de Mairie.


GROUPE SCOLAIRE

- Ecole maternelle et élémentaire** : enfants de 3 ans au CM2 - Directeur : M. Jean-Pierre LOVATO - 03 85 37 80 42
- Restaurant scolaire** : 03 85 37 60 82 - Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi - Renseignements administratifs : 03 85 37 80 08
- Garderie périscolaire** : 03 85 37 60 82 - Ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 19h les jours de classe.
- Ramassage scolaire** : Maternelle et élémentaire : Hameaux uniquement. Renseignements et inscriptions : Mairie.
Enseignement secondaire : Bourg et hameaux. Renseignements : M.B.A. - Trema Bus.


CULTE

- Paroisse Saint Vincent en Val Lamartinien** : 175, Route de Mâcon - La Roche Vineuse
Père Hervé de Laguiche - 03 85 38 60 70 - herve@laguiche.com / Permanence d'accueil : mercredi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h30 à la Maison Paroissiale (175 route de Mâcon - La Roche Vineuse) - 03 85 37 65 17

